

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Ernährung, Agrarpolitik</b>
Akteure	<b>Economiesuisse (Vorort), Uniterre</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Bühlmann, Marc  
Clivaz, Romain  
Eperon, Lionel  
Füzesséry, Alexandre  
Hirter, Hans  
Künzler, Johanna  
Rohrer, Linda  
Salathe, Laura  
Schnyder, Sébastien  
Ziehli, Karel

## Bevorzugte Zitierweise

Bühlmann, Marc; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Füzesséry, Alexandre; Hirter, Hans; Künzler, Johanna; Rohrer, Linda; Salathe, Laura; Schnyder, Sébastien; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Ernährung, Agrarpolitik, Economiesuisse (Vorort), Uniterre, 1990 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Politische Grundfragen	1
<b>Aussenpolitik</b>	16
Beziehungen zu internationalen Organisationen	16
<b>Wirtschaft</b>	17
Landwirtschaft	17
Agrarpolitik	18
Lebensmittel	22
<b>Sozialpolitik</b>	22
Gesundheit, Sozialhilfe, Sport	22
Gesundheitspolitik	22
<hr/>	
<b>Parteien, Verbände und Interessengruppen</b>	23
Verbände	23
Industrie, Handel und Unternehmer	23

# Abkürzungsverzeichnis

<b>EFD</b>	Eidgenössisches Finanzdepartement
<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>AUNS</b>	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
<b>WAK-SR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
<b>BLW</b>	Bundesamt für Landwirtschaft
<b>SNB</b>	Schweizerische Nationalbank
<b>BAKOM</b>	Bundesamt für Kommunikation
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>IV</b>	Invalidenversicherung
<b>EVD</b>	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
<b>EU-8</b>	Estland, Lettland, Litauen, Polen, Slowakei, Slowenien, Tschechische Republik, Ungarn
<b>FATCA</b>	Foreign Account Tax Compliance Act
<b>SBFI</b>	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
<b>BOM</b>	Branchenorganisation Milch
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>SGV</b>	Schweizerischer Gewerbeverband
<b>FABI</b>	Finanzierung und Ausbau der Eisenbahninfrastruktur
<b>RPG</b>	Raumplanungsgesetz
<b>SBV</b>	Schweizerischer Bauernverband
<b>MINT</b>	Fächer und Berufe aus den Bereichen Mathematik, Informatik, Naturwissenschaften und Technik.
<b>EVD</b>	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>WWF</b>	World Wide Fund for Nature

---

<b>DFF</b>	Département fédéral des finances
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>ASIN</b>	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
<b>CER-CE</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
<b>OFAG</b>	Office fédéral de l'agriculture
<b>BNS</b>	Banque nationale suisse
<b>OFCOM</b>	Office fédéral de la communication
<b>UE</b>	Union européenne
<b>AI</b>	Assurance-invalidité
<b>DFE</b>	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
<b>UE-8</b>	Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Hongrie
<b>FATCA</b>	Foreign Account Tax Compliance Act
<b>SEFRI</b>	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
<b>IP-Lait</b>	L'Interprofession Suisse de la filière lait
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>USAM</b>	Union suisse des arts et métiers
<b>FAIF</b>	Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire
<b>LAT</b>	Loi sur l'aménagement du territoire
<b>USP</b>	Union Suisse des Paysans
<b>MINT</b>	Branches et métiers des domaines Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Informatique
<b>DFE</b>	Département fédéral de l'économie publique
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>WWF</b>	World Wide Fund for Nature

# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Politische Grundfragen

### Politische Grundfragen

ANDERES  
DATUM: 31.12.2012  
MARC BÜHLMANN

**Was prägte 2012 die Schweizer Politik?** Welches waren die bedeutenden Geschäfte im Parlament? Und was hat die politisch interessierte Öffentlichkeit bewegt? Nachfolgend werden die wichtigsten Ereignisse im Jahr 2012 zusammengefasst und anschliessend nach Thema geordnet aufgelistet. Mit den Links gelangen Sie direkt zu diesen im Berichtsjahr zentralen Geschäften und Ereignissen. Vous trouverez ici la version française de cet article.

Das politische Jahr 2012 war geprägt von **härter werdenden aussenpolitischen Auseinandersetzungen**. Eigentlich hätte sich die Schweiz in einer guten Ausgangsposition befunden: Sie blieb auch 2012 von den wirtschaftlichen Verwerfungen im EU-Raum weitgehend verschont, was sich etwa im Staatsrechnungsüberschuss von CHF 1.3 Mia., im widerstandsfähigen Arbeitsmarkt mit tiefen Arbeitslosenquoten oder im zwar geringen, aber im europäischen Vergleich überdurchschnittlichen Wirtschaftswachstum zeigt. Auch der dank Devisenmarktinterventionen der Schweizerischen Nationalbank bei einer Untergrenze von CHF 1.20 gehaltene Euro-Wechselkurs zeugt von der wirtschaftlichen Stärke der Eidgenossenschaft. Dennoch wurde der Schweiz im Berichtsjahr ihre aussenpolitisch schwache Position vor Augen geführt. Davon zeugen etwa die Umsetzung des FATCA-Abkommens mit den **USA**, die das Bankgeheimnis weiter aufweicht, die nur sehr schleppenden Verhandlungen mit den Vereinigten Staaten im Steuerstreit, oder auch die gescheiterten Abkommen mit **Deutschland** zu den Abgeltungssteuern und zum Fluglärm. Ein rauer aussenpolitischer Wind wehte der Schweiz auch in den nach wie vor durch institutionelle Fragen blockierten Verhandlungen mit der **EU** ins Gesicht. Das Anrufen der Ventilklausel gegenüber acht osteuropäischen EU-Staaten durch den Bundesrat im April war, obwohl lediglich symbolische Wirkung entfaltend, einer Entspannung der Situation auch nicht eben dienlich. Für das Anfang Berichtsjahr von Bundesrat Didier Burkhalter übernommene EDA dürften schwierige Zeiten bevorstehen. Die Schweizer Bürgerinnen und Bürger sprachen allerdings ihr Vertrauen in die Aussenpolitik des Bundes aus, indem sie die Auns-Initiative **«Staatsverträge vors Volk»** deutlich verwarfen.

Für einigen von medialer Aufmerksamkeit begleiteten Wirbel sorgte im Berichtsjahr auch der noch 2011 gefällte Entscheid des Bundesrates, 22 Kampfflugzeuge des schwedischen Typs **Gripen** anzuschaffen. Negative Evaluationsberichte, ein Untersuchungsbericht der Sicherheitspolitischen Kommission, der den Kauf als riskant bezeichnete, eine überaus kritische Haltung auch der bürgerlichen Parteien und in Umfragen sich abzeichnende Bedenken in der Bevölkerung führten zu einem eigentlichen Tausziehen. Dem Bundesrat, der Mitte November in seiner Botschaft CHF 3.126 Mia. für den Kauf beantragte, gelang dabei im Berichtsjahr kein Befreiungsschlag.

Wichtige Pflöcke wurden 2012 in der **Agrarpolitik und bei der Raumplanung** eingeschlagen. Die Räte beugten sich über die **Agrarpolitik 2014 bis 2017**, die eine nachhaltigere und wirtschaftlich leistungsfähigere Landwirtschaft zum Ziel hat. Die umstrittene Revision der Direktzahlungen stiess in beiden Kammern auf Unterstützung. Die **Teilrevision des Raumplanungsgesetzes (RPG)**, die als indirekter Gegenvorschlag für die Landschaftsinitiative ausgearbeitet worden war, konnte nach einigem Hin und Her im Berichtsjahr unter Dach und Fach gebracht werden. Heftig umstritten war dabei die Rückzonungspflicht bei überdimensionierten Bauzonen. Dieser Punkt war nicht nur Auslöser für ein durch den Gewerbeverband (SGV) lanciertes, erfolgreich zustande gekommenes Referendum, sondern auch für einen CVP-internen Streit. Da die Rückzonungspflicht vor allem im Kanton Wallis eine grosse Reduktion von Bauzonen nach sich ziehen würde, drohte die CVP-Sektion Wallis mit einem Austritt aus der Mutterpartei, weil sich diese im Parlament auf die Seite der Befürworter gestellt hatte. Die Abstimmung über das RPG wurde auf Frühjahr 2013 angesetzt. Mit der überraschenden Annahme der **Zweitwohnungsinitiative** und der Ablehnung von drei Initiativen zur **Wohneigentumsförderung** mischte auch die Schweizer Bevölkerung direkt an der Raumpolitik mit. Während die Idee des Bausparens für die nächsten Jahre vom Tisch ist, dürfte die Zweitwohnungsinitiative die Gemüter noch längere Zeit bewegen. Das mit einer knappen Mehrheit (50.6 % Ja-Stimmenanteil) angenommene Begehren will den Anteil an Zweitwohnungen in einer Gemeinde auf 20 Prozent

beschränken. Nach der Annahme der Volksinitiative wurde um ihre Umsetzung gerungen. Insbesondere die betroffenen Tourismusregionen versuchten Einfluss auf die geplante Übergangsverordnung zu nehmen, was wiederum die Initianten von «Helvetia Nostra» zu juristischen Schritten verleitete.

Im Berichtsjahr legte der Bundesrat die **Energiestrategie 2050** vor, mit der er den historischen Entscheid aus dem Vorjahr bekräftigt, künftig auf Atomstrom verzichten zu wollen. Ein erstes Massnahmenpaket für den schrittweisen Umbau der Energieversorgung wurde im Herbst 2012 in die Vernehmlassung geschickt. Die im Berichtsjahr eingereichten Initiativen der GLP, die eine ökologische Steuerreform fordert und der GP, die einen früheren Ausstieg aus der atombasierten Energieversorgung fordert, sorgen dafür, dass die Energiepolitik für längere Zeit wichtig bleiben wird. Mit der Unterzeichnung eines Zusatzprotokolls mit der Stiftung Klimarappen strebte die Regierung zudem das im Kyoto-Protokoll vereinbarte **CO<sub>2</sub>-Reduktionsziel** an, dessen Erreichung mit den bisherigen Massnahmen noch in weiter Ferne lag.

Wenig Einigkeit gab es 2012 in der **Gesundheitspolitik**. Die Räte zerzausten im Berichtsjahr die 6. IV-Revision, die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger verwarfen die Managed Care Vorlage, die in den Räten noch auf Zustimmung gestossen war, deutlich und die Kammern konnten sich nicht über das Bundesgesetz über Prävention und Gesundheitsförderung einigen, das letztlich am Widerstand des Ständerates scheiterte.

Das anhaltende Wachstum der Bevölkerung – die ständige Wohnbevölkerung überschritt im August 2012 die 8-Millionen-Grenze – hatte nicht zuletzt auch Auswirkungen auf die **Verkehrspolitik**. Im Berichtsjahr zeigte sich der Ständerat bei der Beratung zur Finanzierung und Ausbau der Eisenbahninfrastruktur (**FABI**) von seiner spendablen Seite. Er nahm teilweise aus taktischen Gründen derart viele zusätzliche Ausbauprojekte auf, dass das Investitionsvolumen mit CHF 6.4 Mia. fast doppelt so hoch ausfiel, wie von der Regierung vorgesehen (CHF 3.5 Mia.). Gleichzeitig sprach sich die kleine Kammer für eine Erhöhung des Preises der **Autobahnvignette** zwecks Finanzierung des Strassenverkehrs auf CHF 100 aus. Beides wird 2013 in der grossen Kammer für Gesprächsstoff sorgen. Ebenfalls für viel mediales Echo sorgte der Entscheid des Bundesrates, zwecks Sanierung des **Gotthard-Strassentunnels** eine zweite Röhre bauen zu wollen. Eine solche habe finanzielle Vorteile und mit der Beschränkung auf jeweils eine Fahrspur im neuen und im sanierten Tunnel werde der Alpenschutzartikel eingehalten. Während bürgerliche Parteien, Wirtschaftsverbände und der Kanton Tessin den Entscheid begrüsst, wurde er von Links-Grün und dem Kanton Uri heftig kritisiert.

Wachsendes Interesse wurde 2012 der **Familienpolitik** zuteil. Die Räte sprachen sich für eine Verankerung eines Familienartikels in der Verfassung aus, der eine bessere Vereinbarkeit von Familie und Beruf anstrebt. Das obligatorische Referendum wurde für 2013 angesetzt. In seiner Botschaft stellte sich der Bundesrat gegen die Familieninitiative der SVP, die einen Steuerabzug für die Selbstbetreuung von Kindern verlangt. Im Dezember kamen zudem zwei Initiativen der CVP zu Stande, die beide steuerliche Erleichterungen für Familien bzw. Ehepaare verlangen.

Es dürfte der medialen Logik der Bewirtschaftung möglichst publikumswirksamer politischer Ereignisse geschuldet sein, dass von der Schweizerischen Politik im Jahr 2012 auch skandalumwitterte Schicksale politisch exponierter Personen haften bleiben. Freilich hatten sowohl der Fall **«Hildebrand»** als auch der Fall **«Zuppiger»** ihren Ursprung bereits im Vorjahr, politische Wirkung entfalteteten sie aber im Berichtsjahr. Nationalbankchef Philipp Hildebrand trat aufgrund des Vorwurfs, die Einführung der Frankenkursuntergrenze zur persönlichen finanziellen Bereicherung genutzt zu haben, von seinem Posten zurück. Ein Nachspiel sollte dies für Christoph Blocher haben, der die Affäre ins Rollen gebracht hatte, gegen den ein Strafverfahren eröffnet wurde und dem die Immunität entzogen wurde. Bruno Zuppiger, der 2011 als aussichtsreicher Bundesratskandidat galt, sich dann aber aufgrund eines Verdachts auf Veruntreuung zurückziehen musste, trat nach langem Zögern und grossem Druck seiner Partei erst zu Beginn der Herbstsession auch als Nationalrat zurück. Ein handfester Skandal in der Bundesverwaltung wird 2012 unter dem Stichwort **«Insieme»** in Erinnerung bleiben. Die Kosten eines seit 2001 beschlossenen Informatikprojektes unter diesem Namen liefen derart aus dem Ruder, dass es mit einem Verlust von rund CHF 105 Mio. aufgegeben wurde. Eine Administrativuntersuchung brachte auch mehrere Ungereimtheiten bei der Vergabe von Teilprojekten zutage.

Bei den kantonalen Wahlen schnitten die **Parteien** unterschiedlich ab. Die GLP und die BDP, bei der mit Martin Landolt ein neuer Präsident an die Spitze gewählt wurde, konnten zulegen. Die FDP, die neu von Philipp Müller präsidiert wird und bei der der Fusionsprozess mit der Liberalen Partei 2012 abgeschlossen wurde, konnte ihre Besitzstände überraschend gut wahren. Der negative Trend für die CVP, die ihr 100-jähriges Bestehen feierte, setzte sich hingegen fort. Auch die Grünen, die neu von einer Doppelspitze bestehend aus Adèle Thorens und Regula Rytz geleitet werden, mussten herbe Verluste hinnehmen. Die SP ihrerseits konnte etwas zulegen. Für Schlagzeilen sorgte Links-Grün, weil sowohl die SP als auch die GP Spendenangebote von Grossbanken ablehnten. Was die SVP betrifft, setzte sich der negative Trend der eidgenössischen Wahlen 2011 zumindest anfangs 2012 fort, was zu einiger, letztlich aber kaum umgesetzter Kritik an der Parteispitze führte. Dass die Volkspartei ihr Kernthema Asylpolitik nach wie vor erfolgreich besetzt, zeigte sich bei der Verschärfung des Asylgesetzes das nicht nur bei der SVP, sondern auch bei der FDP und der CVP auf Unterstützung stiess. Sogar die SP verzichtete auf ein Referendum gegen die Vorlage, welches schliesslich u.a. von den Jungen Grünen ergriffen wurde. Auflösungserscheinungen zeigten im Berichtsjahr die Schweizer Demokraten, die nach der Abwahl im Kanton Aargau in keinem kantonalen Parlament mehr vertreten waren.

Die Strategie, **direktdemokratische Instrumente** für Eigenwerbung zu nutzen, stiess bei den Parteien immer mehr auf Anklang. Dies zeigt sich nicht zuletzt am Umstand, dass im Jahr 2012 elf neue Initiativen lanciert und zehn eingereicht wurden (total befanden sich im Berichtsjahr 20 Begehren im Sammelstadium) und über sieben Volksbegehren (und zwei Gegenvorschläge) abgestimmt wurde. Freilich ist das Sammeln von Unterschriften kein einfaches Unterfangen. So mussten etwa die CVP wie auch die GLP lange zittern, bis sie ihre Begehren einreichen konnten. Die FDP – bisher ebenfalls nicht erprobt im Umgang mit Unterschriftensammlungen – scheiterte mit ihrer **Bürokratieinitiative** gar am Unterschriftenquorum. Die erfolgreiche Qualifizierung von Verfassungsinitiativen stellt lediglich die erste Hürde dar. Der Weg bis hin zum Urnengang kann mitunter ein sehr langer sein, wie die **Abzockerinitiative** erfahren musste: Bereits 2008 eingereicht, handelten die Räte erst im Berichtsjahr nach einer eigentlichen Odyssee und zahlreichen Fristverlängerungen einen indirekten Gegenvorschlag aus. Dass das Parlament zuweilen auch effizienter arbeiten kann, zeigt das Beispiel der SP-Initiative für eine **Einheitskrankenkasse**. Damit die Sozialdemokraten nicht im Wahljahr 2015 aus der Initiative Profit ziehen können, wurden mehrere Vorstösse eingereicht, die verlangen, dass der Bundesrat auf die Ausarbeitung eines Gegenvorschlags verzichtet. Erfolgreich können Begehren durchaus schon aufgrund der Parlamentsdebatte sein, wenn etwa mögliche alternative und abgeschwächte Lösungen in indirekte oder direkte Gegenvorschläge fliessen – im Berichtsjahr wurde etwa über die **Jugendumusikförderung** oder die **Regelung der Geldspiele** abgestimmt, beides Entwürfe des Parlaments, die auf zurückgezogene Initiativen beruhen. Selten, in den letzten Jahren jedoch zunehmend, erreichen Initiativen ihr eigentliches Ziel: Die Unterstützung von Volk und Ständen – seit 1871 wurden 19 Begehren, seit 1990 mehr als die Hälfte davon (elf) angenommen. Dieses Kunststück schaffte im Berichtsjahr die **Zweitwohnungsinitiative**. Freilich bedeutet die Annahme an der Urne noch nicht automatisch, dass eine Initiative ihre geplante Wirkung entfaltet. Ein Volksbegehren zielt grundsätzlich auf eine Änderung der Verfassung und die spezifischen Ausführungsbestimmungen auf Gesetzesstufe unterliegen Bundesrat und Parlament. Die Umsetzung erweist sich mitunter dann als problematisch, wenn die Initiative gegen Grundrechte, Verfassungsgrundsätze oder internationale Abkommen verstösst. Mögliche Lösungen für dieses Problem wurden auch im Berichtsjahr virulent diskutiert, die Einführung einer Verfassungsgerichtsbarkeit wurde in den Räten hingegen erneut abgelehnt. Ob die Umsetzungsschwierigkeiten dazu führen, dass Initianten ihren Initiativtext verbindlicher formulieren und ob auf eine buchstabengetreue Umsetzung abzielende Begehren wie etwa die **Durchsetzungsinitiative** der SVP das semidirekte demokratische System mit seiner Gewaltenbalance zwischen Stimmbürgerschaft und politischen Behörden aushöhlen, bleibt abzuwarten.

#### **Politische Grundfragen:**

- Der Vorschlag für die Einführung einer Verfassungsgerichtsbarkeit scheiterte nach langer Diskussion.
- Zwei Vorstösse fordern auch für Parteianlässe einen freien Zugang zum Rütli.
- Die UNO stellte der Schweiz ein gutes Zeugnis hinsichtlich Respektierung der Menschenrechte aus, empfahl aber, Initiativen vorgängig auf ihre Kompatibilität mit den Grundrechten zu prüfen.
- Das Vertrauen der Bevölkerung in die politischen Institutionen ist nach wie vor hoch.

- Das Projekt Expo Bodensee-Ostschweiz 2027 konkretisierte sich weiter.

#### **Rechtsordnung:**

- Der Bundesrat unterzeichnete ein Abkommen über den Austausch vom Polizeidaten mit den USA.
- Das Bundesgericht hiess die Beschwerde von Google Streetview teilweise gut.
- Der Bundesrat stellte die Strategie zum Schutz der Schweiz vor Cyber-Risiken vor.
- Das Bundesgericht hiess den Deal in Causa Tinner gut.
- In Bern haben 10'000 Jugendliche gegen die Trägheit des Berner Nachtlebens demonstriert.
- Das Parlament beschloss die Wiedereinführung der verdeckten Ermittlungen.
- Cannabiskonsum wird künftig mit einer Busse von CHF 100 bestraft.
- Das Parlament verabschiedete ein Bundesgesetz betreffend die Unverjährbarkeit pornographischer Straftaten an Kinder.
- Der Bundesrat präsentierte einen Gegenvorschlag zur Volksinitiative «Pädophile sollen nicht mehr mit Kindern arbeiten dürfen».
- Die SVP lancierte eine Volksinitiative zur Durchsetzung der Ausschaffung krimineller Ausländer.
- Die Konferenz der kantonalen Justiz- und Polizeidirektoren verabschiedete eine Verschärfung des Hooligan-Konkordats.
- Das Parlament beschloss ein Bundesgesetz über die Massnahmen gegen Zwangsheiraten.

#### **Institutionen und Volksrechte:**

- Bundesrat und Parlament empfahlen die Initiative zur Volkswahl des Bundesrates zur Ablehnung.
- Die Staatsleitungsreform verkam zur Minireform.
- Das Informatikprojekt «Insieme» im EFD lief aus dem Ruder und musste abgebrochen werden; CHF 105 Mio. wurden in den Sand gesetzt.
- Die Räte hiessen die Revision des Bundespersonalgesetzes gut.
- Maya Graf war 2012 die erste grüne Nationalratspräsidentin.
- Per Videoerfassung nachgewiesene Zählfehler zwangen den Ständerat, auf einen Vorstoss zur Einführung einer elektronischen Zählanlage zurückzukommen.
- Die Akkreditierung von Lobbyisten war Gegenstand mehrerer Ratsdebatten.
- Mit der Zweitwohnungsinitiative wurde das neunzehnte Volksbegehren seit 1891 angenommen.

#### **Föderativer Aufbau:**

- Einige Kantone versuchten mit der Schaffung von Lobbyingstellen mehr Einfluss auf die nationale Politik zu nehmen.
- Der Ständerat gewährleistete die neue Schwyzer Verfassung nur knapp. Das neue Proporzwahlssystem bleibt höchst umstritten.
- Die im Juli präsentierten Zahlen zum Finanzausgleich evozierten Auseinandersetzungen zwischen den Kantonen und eine Diskussion um die Grenzen interkantonalen Solidarität.
- In den beiden Basel wurde eine Initiative für eine Fusion lanciert.
- Die Kantone Bern und Jura unterzeichneten eine Absichtserklärung, deren Ziel eine Volksabstimmung über ein Verfahren für die Gründung eines neuen Kantons bestehend aus dem Kanton Jura und dem Berner Jura ist.

#### **Wahlen:**

- Bei den Parlamentswahlen in acht Kantonen konnte die neue Mitte (BDP und GLP) zulegen, während die SVP und die GP teilweise hohe Verluste einfuhren.
- Der negative Trend für die CVP setzte sich fort; die FDP konnte ihre Besitzstände wahren und teilweise gar ausbauen.
- Die Schweizer Demokraten waren nach Verlusten im Kanton Aargau in keinem kantonalen Parlament mehr vertreten.
- Die Angriffe der SVP bei sechs der acht Regierungswahlen scheiterten mit Ausnahme des Kantons Schwyz, wo die Volkspartei die SP aus der Regierung verdrängte.
- Im Kanton Waadt kam es zum ersten Mal zu einer Frauenmehrheit in einer kantonalen Regierung.
- Bei den Legislativwahlen gehörten die Frauen zu den Verliererinnen: in fünf der acht Kantonswahlen und in drei der vier Kommunalwahlen ging der Frauenanteil zurück.
- Bei den Ständeratsersatzwahlen im Kanton Freiburg verteidigte die SP mit ihrem Präsidenten Christian Levrat ihren Sitz, der aufgrund der Wahl von Alain Berset in den Bundesrat frei geworden war.



**Aussenpolitik:**

- Bundesrat Didier Burkhalter übernahm das Eidgenössische Departement für auswärtige Angelegenheiten (EDA).
- Das Parlament genehmigte einen Kredit über CHF 11.35 Milliarden für die internationale Zusammenarbeit 2013-2016.
- Der Bundesrat aktivierte gegen die EU-8-Staaten die Ventilklause.
- Die bilateralen Verhandlungen mit der EU wurden weiterhin durch institutionelle Fragen blockiert.
- Der Druck Deutschlands und der USA auf den Schweizer Finanzplatz blieb auch im Rahmen der Verhandlungen über Doppelbesteuerungsabkommen hoch.
- Das Stimmvolk lehnte die AUNS-Initiative «Für die Stärkung der Volksrechte in der Aussenpolitik (Staatsverträge vors Volk!)» ab.
- Die Schweiz bezog Stellung zum Syrien-Konflikt und verhängte Sanktionen über das Land.
- Die Schweiz feierte ihre 10-jährige Mitgliedschaft in der UNO und wurde vom UNO-Generalsekretär Ban Ki-Moon besucht.
- Die Schweiz empfing die Friedensnobelpreisträgerin Aung San Suu Kyi in Bern und eröffnete eine Botschaft in Myanmar.

**Landesverteidigung:**

- In mehreren Vorstössen wurde der Bundesrat beauftragt, das Nebeneinander von Rekrutenschule und Studium, beziehungsweise zwischen Arbeitsleben und Armee besser zu koordinieren.
- Die Schweizerische Botschaft in Tripolis (Libyen) musste durch Armeeeingehörige geschützt werden.
- Für CHF 407 Mio. sollen Armeemobilien saniert werden.
- Mit der Umsetzung des Übereinkommens über Streumunition setzte das Parlament den eingeschlagenen Weg der Friedensförderung fort.
- Mit dem Rüstungsprogramm 2012 beantragte der Bundesrat den Kauf von 22 Kampfflugzeugen des Typs Gripen vom Schwedischen Hersteller Saab. Das Geschäft Tiger Teilersatz beschäftigte zahlreiche Akteure und sorgte für viel Unmut.
- Die Anfang Jahr eingereichte Volksinitiative «Ja zur Aufhebung der Wehrpflicht» wurde vom Nationalrat zur Ablehnung empfohlen.
- Der Bundesrat skizzierte in einem Bericht die Zukunft des Zivilschutzes nach 2015.

**Wirtschaftspolitik:**

- Das Bruttoinlandprodukt der Schweiz wuchs im Berichtsjahr um ein Prozent.
- Im Rahmen der Swissness-Vorlage waren sich der Nationalrat und der Ständerat uneinig über die Kriterien, die einen besseren Schutz der «Marke Schweiz» ermöglichen sollten.
- Die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger stimmten dem Gegenentwurf zur zurückgezogenen Volksinitiative «für Geldspiele im Dienste des Allgemeinwohls» zu.
- Der Bundesrat unterbreitete dem Parlament eine Botschaft zur Revision des Kartellgesetzes.
- Das Parlament stellte der Abzocker-Initiative einen indirekten Gegenvorschlag gegenüber.

**Geld, Währung und Kredit:**

- Die Nationalbank kaufte massiv Währungsreserven, um den Mindestkurs gegenüber dem Euro zu verteidigen.
- Der Präsident der SNB wurde verdächtigt, die Einführung der Kursuntergrenze zur persönlichen finanziellen Bereicherung genutzt zu haben und trat zurück.
- Das Parlament segnete die Verordnungen zur Grossbankenregulierung («Too-big-to-fail») ab.
- Im Steuerstreit mit den USA wurden keine Fortschritte erzielt. Das Abgeltungssteuerabkommen mit Deutschland konnte nicht in Kraft gesetzt werden.
- Mit der Verabschiedung des Steueramthilfegesetzes und der Umsetzungsvereinbarung zu FATCA wurde das Bankgeheimnis weiter aufgeweicht.

**Landwirtschaft:**

- Das Parlament begann im Herbst mit den Beratungen über die Agrarpolitik 2014-2017.
- Das Referendum gegen das revidierte Tierseuchengesetz scheiterte an der Urne.
- Die Turbulenzen um den kürzlich liberalisierten Milchmarkt beschäftigten die Branchenvertreter und das Parlament.
- Sowohl das revidierte Tierschutzgesetz als auch das Bundesgesetz über den Verkehr mit Tieren und Pflanzen geschützter Arten wurden vom Parlament angenommen.
- Eine Volksinitiative zum Schutz von Grossraubtieren wie Luchs, Bär und Wolf wurde

bei der Staatskanzlei eingereicht.

#### **Öffentliche Finanzen:**

- Das Parlament verschärfte die Bemessungsgrundlagen der Pauschalbesteuerung.
- Der Bundesrat bereitete die Unternehmenssteuerreform III vor.
- Der Bundesrat legte dem Parlament die Botschaft zum Konsolidierungs- und Aufgabenüberprüfungspaket 2014 vor.
- Die Staatsrechnung 2012 schloss mit einem Überschuss von CHF 1.3 Mia. weit besser ab als erwartet.
- Der Voranschlag 2013 budgetierte ein Defizit von CHF 450 Mio.

#### **Energie:**

- Der Bundesrat schickte die Energiestrategie 2050 in die Vernehmlassung.
- Die Volksinitiative der Grünliberalen zur Einführung einer ökologischen Steuerreform kam zu Stande.
- Swissgrid übernahm das Schweizer Übertragungsnetz.
- Die Grünen reichten ihre Volksinitiative zum Atomausstieg ein.
- Experten stellten die Unabhängigkeit der Nuklearaufsicht in Frage.
- Das Bundesverwaltungsgericht befristete den Betrieb des Atomkraftwerks Mühleberg.

#### **Verkehr und Kommunikation:**

- Der Ständerat hat die FABI-Vorlage beraten und massiv ausgebaut.
- Der Entscheid des Bundesrates, einen zweiten Gotthardstrassentunnel zu bauen, warf hohe Wellen.
- Nach der Bereinigung der Differenzen wurden das Via-Sicura-Massnahmenpaket und der letzte Teil der Bahnreform 2 vom Parlament gutgeheissen.
- Der Nationalrat wollte den Preis der Autobahnvignette auf CHF 70 erhöhen, der Ständerat auf CHF 100.
- Die Lizenzauktion für die Mobilfunkfrequenzen brachte der Bundeskasse CHF 997 Mio. ein.
- Im Fluglärmstreit zwischen Deutschland und der Schweiz zeichnete sich überraschend eine Lösung ab, der ausgehandelte Staatsvertrag überzeugte jedoch nicht alle involvierten Parteien und wurde von Deutschland auf Eis gelegt.

#### **Raumplanung und Wohnungswesen:**

- Mit dem Raumkonzept Schweiz wurde das erste tripartite Konzept zur Förderung der nachhaltigen Raumentwicklung verabschiedet.
- Gegen die beschlossene Teilrevision des Raumplanungsgesetzes, welche der Landschaftsinitiative als indirekter Gegenvorschlag gegenübergestellt worden war, ergriff der Schweizerische Gewerbeverband erfolgreich das Referendum.
- Mit einem hauchdünnen Mehr nahmen Volk und Stände die Volksinitiative «Schluss mit dem uferlosen Bau von Zweitwohnungen» überraschend an. Der Bundesrat erarbeitete sogleich eine Übergangsverordnung, welche per 1.1.13 in Kraft tritt.
- Mit der Ablehnung dreier Volks-initiativen sprachen sich die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger gegen eine verstärkte Wohneigentumsförderung aus («steuerlich begünstigtes Bausparen», «Eigene vier Wände» und «sicheres Wohnen im Alter»).

#### **Umweltschutz:**

- Die Volksinitiative «Grüne Wirtschaft» der Grünen Partei Schweiz kam erfolgreich zustande.
- Nach unbenutztem Verstreichen der Referendumsfrist zur Revision des CO<sub>2</sub>-Gesetzes zog das überparteiliche Initiativ-Komitee sein Volksanliegen «für ein gesundes Klima» zugunsten des in Kraft tretenden Gegenvorschlags zurück.
- Zum Erreichen des im Kyoto-Protokoll vorgeschriebenen CO<sub>2</sub>-Reduktionsziels unterzeichnete der Bundesrat ein Zusatzabkommen mit der Stiftung Klimarappen.
- Die im Vorjahr beschlossene Revision des Gewässerschutzgesetzes sowie die entsprechende Verordnung waren ausschlaggebend für die Einreichung zahlreicher Standesinitiativen.
- Aufgrund einer Motion wird die Ausgabe von Wegwerf-Plastiksäcken an Ladentheken zukünftig verboten.
- Das Parlament beschloss die Ratifikation der Europäischen Landschaftskonvention.

#### **Bevölkerung und Arbeit:**

- Die ständige Wohnbevölkerung der Schweiz überschritt im August des Berichtsjahres die Grenze von acht Millionen Personen.
- Der Bundesrat rief gegenüber den osteuropäischen EU-Staaten die Ventilklausel an.
- Die Arbeitslosenquote stieg leicht an.

- Im Rahmen der flankierenden Massnahmen zur Personenfreizügigkeit führte das Parlament im Baugewerbe die Solidarhaftung ein.
- Die Nominallöhne stiegen um 0.8 Prozent, die Reallöhne um 1.5 Prozent.
- Das Parlament entschied sich für eine Liberalisierung der Ladenöffnungszeiten von Tankstellenshops.
- Das Stimmvolk lehnte die Ferieninitiative ab.

#### **Gesundheit, Sozialhilfe, Sport:**

- Die Räte verabschiedeten verschiedene Geschäfte zu Patientenrechten und Patientensicherheit.
- Das Epidemien-gesetz wurde erneuert und besser auf zukünftige Szenarien ausgelegt.
- Im Bereich Pflege sollen Aus- und Weiterbildungsmöglichkeiten gefördert und pflegende Personen besser entschädigt werden können.
- Die Ausbildung angehender Ärztinnen und Ärzte soll durch Zulassungsmassnahmen und Bereitstellung von genügend Weiterbildungsplätzen sichergestellt werden.
- Auf Initiative des Nationalrates wurden CHF 70 Mio. zum Ausbau von bedeutenden Sportanlagen bewilligt.
- Die Bündner Regierung und der Bundesrat gaben grünes Licht für eine Kandidatur für Olympische Winterspiele 2022 in der Schweiz.

#### **Sozialversicherungen:**

- Die Regierung kündigte eine umfassende Reform der 1. und 2. Säule an.
- Das erste Massnahmenpaket der 6. IV-Revision trat in Kraft.
- Grosse Teile des zweiten Massnahmenpakets für die 6. IV-Revision wurden in den Ratsverhandlungen zerzaust.
- Die Räte verabschiedeten einzig die neue Regelung der Kostenvergütung bei stationären Spitalaufenthalten von IV-Beziehenden.
- Die Volksinitiative «Für eine öffentliche Krankenkasse» kam zustande; der Bundesrat begann mit der Erarbeitung eines indirekten Gegenvorschlags.
- Das Volk lehnte die Revision des Krankenversicherungsgesetzes (Managed Care) wuchtig ab.

#### **Soziale Gruppen:**

- Die SVP lancierte mit den Volksinitiativen «Gegen Masseneinwanderung» und «Zur Durchsetzung der Ausschaffung krimineller Ausländer» zwei direktdemokratische Instrumente zum Thema Immigration.
- Die Revision des Asylgesetzes führte zu heftigen Debatten und mündete in einem Referendum der Jungen Grünen.
- Das Parlament versuchte eine Lösung für die Wohnungsnot von Asylbewerbern zu finden.
- Das Parlament beschloss seine Position zum neuen Familienartikel.
- Der Nationalrat erlaubte gleichgeschlechtlichen Paaren die Adoption der Kinder ihres Partners.
- Die CVP lancierte zwei Volksinitiativen zur Unterstützung der Familie («Familien stärken!» und «gegen die Heiratsstrafe»).

#### **Bildung und Forschung:**

- Die Bereiche Bildung und Forschung sind neu dem Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung unter dem Dach des Staatssekretariats für Bildung, Forschung und Innovation (SBFI) zugeordnet.
- Zahlreiche Massnahmen zur Förderung der Ausbildung in den MINT-Fächern wurden beschlossen.
- Der Bundesbeschluss über die Jugendmusikförderung wurde mit 72.7 Prozent Ja-Stimmenanteil angenommen.
- Das Niveau der Maturaausbildung war Gegenstand zahlreicher Diskussionen.
- Die Stipendieninitiative kam im Februar zustande.
- Das Forschungs- und Innovationsförderungsgesetz wurde insbesondere mit dem Ziel der Einrichtung eines nationalen Innovationsparks revidiert.

#### **Kultur, Sprache, Kirchen:**

- Das Bundesamt für Kultur verabschiedete die «Liste der lebendigen Traditionen in der Schweiz».
- Die Buchpreisbindung wurde vom Stimmvolk verworfen.
- Die Thematik des Urheberrechts im Internet beschäftigte das Parlament.
- Der Bündner Sprachenstreit erhitzte weiterhin die Gemüter.
- Das Bundesgericht bestätigte die Möglichkeit eines Teilaustritts aus der Kirche.

### Medien:

- Der Bundesrat wurde beauftragt, eine medienpolitische Gesamtschau vorzunehmen, um die staats- und demokratiepolitischen Aufgaben der Medien zu sichern.
- Insgesamt sprach das BAKOM CHF 50 Mio. für die Förderung von Presseerzeugnissen.
- Die geräteabhängige Gebühr für den Empfang von TV- und Radiosignalen soll abgeschafft werden; neu soll eine Abgabe von jedem Haushalt und jedem Unternehmen entrichtet werden.
- Eine Studie der Publicom kam zum Schluss, dass die wirtschaftliche Situation der konzessionierten Privatradios und Regionalfernsehen in der Schweiz nach wie vor als durchzogen bezeichnet werden kann.

### Parteien

- Der Bundesrat entschied sich, mit der Umsetzung der Empfehlungen der GRECO für mehr Transparenz in der Parteienfinanzierung zuzuwarten.
- Einige etablierte Parteien hatten Mühe, für ihre im Vorjahr lancierten Volksinitiativen genügend Unterschriften zu sammeln; die Bürokratie-Initiative der FDP schaffte das nötige Quorum nicht.
- In der BDP, der FDP und der GP wurden neue Präsidien gewählt, die SP und die SVP bestellten neue Fraktionspräsidenten.
- BDP, FDP, GLP, GP und SVP verbreiterten ihre Parteispitze.
- SP und GP lehnten Spendenangebote von Grossbanken ab.
- Der 2009 gestartete Fusionsprozess zwischen FDP und LP wurde mit dem Zusammenschluss im Kanton Waadt abgeschlossen.
- Die CVP feierte im Berichtsjahr ihr 100-jähriges Bestehen.
- Die SVP erhielt mehr durch ihre Exponenten als durch ihre Politik mediale Aufmerksamkeit.

### Verbände und übrige Interessenorganisationen

- Economiesuisse, der Schweizerische Gewerbeverband, der Schweizerische Bauernverband, die Gewerkschaft Unia und die Dachorganisation Schweizer Ärztinnen und Ärzte FMH wählten neue Personen in ihre Präsidien.
- Der Detailhandel und das Gastgewerbe suchten nach Möglichkeiten, um sich mit der Frankenstärke zu arrangieren.
- Drei marktführende Unternehmen traten aus dem Telekommunikationsverband Asut aus.
- Die Dachgewerkschaft Travail Suisse verlor durch den Austritt von Angestellte Schweiz 22'000 Mitglieder.
- Die Volksinitiative «Ja zur Aufhebung der Wehrpflicht» der GSoA kam zustande.

ANDERES  
DATUM: 31.12.2012  
MARC BÜHLMANN

**Qu'est-ce qui figurait à l'agenda politique suisse en 2012?** Quelles étaient les affaires les plus importantes au Parlement? Et qu'est-ce qui a interpellé le public intéressé par la politique? Les événements les plus importants en 2012 sont résumés ci-dessous et ensuite listés par thème. Les liens vous mèneront directement à ces objets et événements clés de l'année en cours. Hier finden Sie die deutsche Version dieses Artikels.

L'année politique 2012 a été marquée par des **controverses d'une dureté croissante dans le domaine de la politique étrangère**. Pourtant, la Suisse aurait pu se retrouver dans une situation bien plus confortable: elle a été largement épargnée par les difficultés économiques qu'ont rencontrées les pays de l'Union européenne. Cela s'est notamment traduit par un excédent budgétaire de CHF 1.3 milliards, par un marché du travail qui a résisté à la crise grâce à un faible taux de chômage et par une croissance économique certes modérée, mais s'inscrivant au-delà de la moyenne européenne. Le taux de change face à l'euro, qui a pu être maintenu au niveau de CHF 1.20 grâce aux interventions de la Banque nationale suisse, témoigne également de la force économique de la Confédération. Pourtant, la position de faiblesse de la Suisse dans le domaine de la politique extérieure aura été très visible au cours de l'année sous revue. Par exemple, il est possible de citer la mise en œuvre de l'accord FATCA avec les **Etats-Unis** qui aura pour effet d'affaiblir davantage le secret bancaire, les négociations avec les Etats-Unis portant sur les différends fiscaux qui traînent en longueur, ou également les accords avec **l'Allemagne** en matière d'imposition et de bruit aérien, qui ont échoué tous les deux. Les temps auront également été difficiles concernant les négociations avec l'Union européenne, celle-ci ayant continué d'être bloquées pour des raisons d'ordre institutionnel. En avril, l'activation de la clause de sauvegarde par le Conseil fédéral à l'égard de huit Etats de l'Est membres de l'Union européenne n'aura pas été

favorable à l'amélioration des relations bilatérales, même s'il s'agissait d'une mesure entraînant des effets simplement symboliques. Cela laisse en tout cas entrevoir des temps difficiles pour le Département des affaires étrangères, repris par le Conseil fédéral Didier Burkhalter au début de l'année sous revue. Les citoyen-ne-s suisses ont en revanche exprimé leur confiance envers la politique étrangère de la Confédération en rejetant massivement l'initiative populaire «**Accords internationaux: la parole au peuple**» de l'ASIN.

La décision prise par le Conseil fédéral en 2011 d'acquiescer à 22 avions de combat suédois du type **Gripen** a continué de faire des vagues dans les médias. Des rapports d'évaluation négatifs, un rapport d'enquête de la commission de la politique de sécurité qui a mis en avant les risques de l'achat, une attitude critique même de la part des partis bourgeois ainsi que des doutes exprimés par la population dans le cadre de sondages ont conduit à des marchandages laborieux. Le Conseil fédéral, qui a demandé 3.126 milliards de francs pour l'acquisition, n'a pas trouvé de solution politique au cours de l'année sous revue.

Des étapes importantes ont été franchies en 2012 dans les domaines de la **politique agricole et de l'aménagement du territoire**. Les Chambres se sont penchées sur la **politique agricole 2014-2017**. L'objectif en point de mire est une agriculture plus soutenable et plus performante d'un point de vue économique. La modification contestée des paiements directs a été soutenue par les deux Chambres. La révision partielle de la **loi sur l'aménagement du territoire (LAT)**, qui a été élaborée sous forme de contre-projet à l'initiative populaire pour le paysage, a été adoptée après bien des débats. C'est l'obligation de déclassement en cas de zones à bâtir surdimensionnées qui a fait l'objet de vives controverses. Cette disposition a non seulement été le déclencheur d'un référendum lancé par l'Union suisse des arts et métiers (USAM) ayant abouti, mais a également entraîné une querelle au sein du PDC. Comme l'obligation de déclassement aurait pour effet une réduction d'un grand nombre de zones à bâtir dans le canton du Valais, la section valaisanne du PDC a menacé de quitter le parti, puisque celui-ci s'était rallié au côté des partisans. La votation sur la LAT a été fixée au printemps 2013. En soutenant de manière surprenante l'**initiative populaire sur les résidences secondaires** et en rejetant trois initiatives populaires portant sur la promotion de la propriété du logement, la population suisse s'est directement immiscée dans la politique territoriale. Alors que l'idée de l'épargne-logement devrait être écartée pour les prochaines années, l'initiative sur les résidences secondaires devrait échauffer les esprits longtemps encore. L'initiative qui a été acceptée par une courte majorité de 50.6 pourcent vise à limiter la part des résidences secondaires à 20 pourcent dans les communes. Suite à son acceptation, c'est la mise en œuvre de l'initiative populaire qui a été au centre des préoccupations. Ce sont surtout les régions touristiques concernées qui ont tenté d'exercer leur influence sur l'ordonnance transitoire, ce qui a poussé les initiateurs de «*Helvetia Nostra*» à saisir la justice.

Au cours de l'année sous revue, le Conseil fédéral a présenté sa **Stratégie énergétique 2050** dans laquelle il a réaffirmé sa décision historique prise l'année précédente de sortir de l'énergie nucléaire à l'avenir. Un premier paquet de mesure destiné à une transformation de l'approvisionnement énergétique en plusieurs étapes a été mis en consultation en automne 2012. Les initiatives populaires que les Vert'libéraux (au sujet d'une réforme fiscale écologique) et les Verts (demandant une sortie précoce de l'énergie nucléaire) ont déposées au cours de l'année sous revue, auront pour conséquence de placer la politique énergétique sur le devant de la scène pendant longtemps encore. En outre, par la signature d'un protocole supplémentaire avec la Fondation Centime Climatique, le gouvernement a tenté d'atteindre ses objectifs de **réduction des émissions de CO2** définis dans le cadre du protocole de Kyoto. Etant donné les mesures prises jusqu'à présent, ces objectifs sont encore loin d'être atteints.

La **politique de la santé** s'est illustrée par son manque de consensus en 2012. Durant l'année sous revue, le parlement a vidé de son contenu la sixième révision de l'assurance invalidité, les citoyen-ne-s ont massivement rejeté le projet «*managed care*», qui avait pourtant obtenu un large soutien au parlement, et les Chambres n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente s'agissant de la loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé. C'est le refus du Conseil des Etats qui a eu raison de cet objet parlementaire.

L'augmentation continue de la population – la population résidente a franchi le cap des 8 millions d'habitants en août 2012 – a entre autres des répercussions sur la **politique**

**des transports.** Au cours de l'année sous revue, le Conseil des Etats s'est montré très généreux lors des délibérations portant sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (**FAIF**). Pour des raisons en partie tactiques, la Chambre des cantons a intégré tellement de projets supplémentaires que le volume des investissements s'est établi à CHF 6.4 milliards, correspondant ainsi à une somme qui a quasiment doublé par rapport aux propositions du Conseil fédéral (celle-ci s'élevait à CHF 3,5 milliards). En même temps, le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur d'une hausse du prix de la **vignette** à CHF 100 afin de pouvoir financer le réseau routier. Ces deux objets feront couler beaucoup d'encre en 2013. La décision du Conseil fédéral de vouloir construire un deuxième **tunnel routier au Gothard** en raison de l'assainissement nécessaire du premier a également suscité un grand intérêt médiatique. Selon le gouvernement, cette option présente des avantages financiers tout en respectant l'article constitutionnel sur la protection des alpes. En effet, les deux tunnels ne compteraient respectivement qu'un seul tracé. Alors que les partis bourgeois, les associations économiques et le canton du Tessin ont salué cette décision, le camp rouge-vert ainsi que le canton d'Uri l'ont âprement critiquée.

**La politique de la famille** a joui d'un intérêt grandissant en 2012. Les Chambres se sont prononcées en faveur d'un nouvel article constitutionnel ayant pour but une meilleure conciliation travail-famille. Cette votation aura lieu en 2013 dans le cadre d'un référendum obligatoire. Dans son message, le Conseil fédéral a rejeté l'initiative populaire de l'UDC demandant une déduction fiscale pour la garde des enfants par leurs parents. En décembre, les deux initiatives populaires du PDC ont abouti. Celles-ci demandent des allègements fiscaux en faveur des familles et des couples mariés.

En 2012, avec l'importance croissante des événements politiques relatés par les médias, des personnes impliquées politiquement en Suisse ont été mises en face de leurs responsabilités. Evidemment, le cas «**Hildebrand**» et aussi le cas «**Zuppiger**» ont été initiés en 2011 déjà. Néanmoins, de nombreux effets qui en découlent sont perceptibles dans l'année sous revue. Le chef de la banque nationale Philipp Hildebrand a démissionné après qu'on l'ait accusé d'avoir utilisé l'introduction du taux plancher afin de s'enrichir personnellement. Finalement, un procédé pénal était ouvert contre Christoph Blocher. En effet, c'est lui qui avait fait éclater l'affaire avec des dossiers bancaires secrets présentés au Conseil fédéral. Bruno Zuppiger, encore candidat potentiel au Conseil fédéral en 2011, a été accusé d'abus de confiance pour avoir détourné les fonds d'un héritage. Après de longues hésitations et une grande pression issue de son parti, Zuppiger s'est retiré du Conseil national. Un véritable scandale au sein de l'administration fédérale, portant le nom d'**Insieme**, est également resté dans tous les esprits. Les coûts d'un projet informatique décidé en 2001 ont échappé à tout contrôle, de telle manière qu'il a dû être arrêté, avoisinant des pertes de CHF 105 millions. Une enquête administrative a révélé plusieurs incohérences dans l'octroi de certains projets.

S'agissant des élections cantonales, les **partis** ont connu fortunes diverses. Les Verts libéraux et le PBD de Martin Landolt, qui a été élu à la tête du parti, ont progressé. Le PLR, récemment présidé par Philipp Müller et qui a finalisé le processus de fusion avec le parti libéral en 2012, a su étonnamment bien maintenir ses acquis. En revanche, la spirale négative s'est poursuivie pour le PDC, qui a fêté ses 100 ans d'existence. Les Verts, dorénavant dirigés par une co-présidence composée d'Adèle Thorens et de Regula Rytz, ont également dû essuyer de lourdes pertes. Quant aux socialistes, ils ont pu légèrement progresser. Les deux partis de gauche ont attiré l'attention en refusant des dons émanant des grandes banques. Pour ce qui est de l'UDC, la tendance négative entamée lors des élections fédérales en 2011 s'est confirmée en tout cas au début de l'année 2012, ce qui a provoqué quelques critiques internes qui n'ont cependant pas été pris en compte par la direction du parti. Le fait que l'UDC continue d'occuper avec succès le domaine de la politique d'asile, son thème de prédilection, s'est de nouveau vérifié lors du durcissement de la loi sur l'asile. Cette révision n'a pas seulement été adoptée par l'UDC, mais également par le PLR et le PDC. Le PS ayant même renoncé à lancer le référendum, ce sont finalement les Jeunes Verts qui ont assumé cette tâche. Au cours de l'année sous revue, les Démocrates Suisses ont montré des signes de désintégration. Suite à la non-réélection de leurs deux députés dans le canton d'Argovie, le parti n'a plus d'élus au niveau cantonal.

La stratégie consistant à exploiter les instruments de la démocratie directe à des fins partisans, a de plus en plus été utilisée par les partis. Cela s'est vérifié dans les faits avec onze initiatives populaires qui ont été lancées et l'aboutissement de dix textes en 2012, alors que 20 initiatives se trouvent au stade de la récolte des signatures. Au total,

les citoyen-ne-s se sont prononcés sur sept initiatives populaires (et deux contre-projets). La récolte des signatures s'avère être cependant un exercice fort délicat. Ainsi, le PDC et les Vert'libéraux ont dû batailler ferme afin qu'aboutissent leurs projets respectifs. Le PLR – également guère expérimenté en matière de récolte de signatures – n'a pas réussi à faire aboutir son initiative populaire s'intitulant «stop à la bureaucratie». La qualification d'une initiative constitutionnelle ne constitue que la première étape. Le chemin menant au scrutin peut parfois être très long, comme en témoigne l'exemple de **l'initiative populaire contre les rémunérations abusives**. Déposée en 2008, les Chambres ne sont parvenues à élaborer un contre-projet indirect qu'après une véritable odyssée et plusieurs prolongations de délai. Le parlement a néanmoins démontré qu'il savait travailler de manière plus efficace, comme l'illustre le cas de l'initiative socialiste visant à établir une **caisse de maladie unique**. Afin que le parti socialiste ne puisse tirer profit de cette initiative lors de l'année électorale 2015, plusieurs interventions parlementaires ont été déposées demandant au Conseil fédéral de renoncer à élaborer un contre-projet. Il arrive également que des initiatives soient couronnées de succès au cours des délibérations parlementaires. Cela est le cas lorsque des plans alternatifs ou atténués prennent forme dans la cadre de contre-projets directs et indirects. Au cours de l'année sous revue, par exemple, les citoyen-ne-s ont eu l'occasion de se prononcer sur deux contre-projets élaborés par le parlement mais issus de deux initiatives populaires qui ont été retirées entre temps – l'arrêté fédéral sur la **promotion de la formation musicale** des jeunes ainsi que l'arrêté fédéral concernant **la réglementation des jeux d'argent** en faveur de l'utilité publique. Rarement, mais de plus en plus souvent, les initiatives atteignent leur objectif premier, c'est-à-dire le soutien du peuple et des cantons devant les urnes. Depuis 1871, 19 initiatives populaires ont été acceptées, dont plus de la moitié depuis 1990 (soit onze textes). Au cours de l'année sous revue, l'initiative sur les résidences secondaires a réussi cet exploit. Il est évident que l'adoption d'une initiative ne garantit pas que celle-ci produise automatiquement les effets escomptés. Le texte porte sur la constitution, alors que l'élaboration des dispositions d'exécution spécifiques au niveau des lois incombe au Conseil fédéral et au parlement. La mise en œuvre s'avère difficile lorsqu'une initiative déroge aux droits fondamentaux, à des principes constitutionnels ou à des accords internationaux. De possibles solutions à ces problèmes ont fait l'objet de vives discussions au cours de l'année sous revue, l'introduction d'une juridiction constitutionnelle ayant été de nouveau rejetée par les Chambres. Il conviendra d'observer si ces difficultés d'implémentation conduiront les initiateurs à formuler des textes plus astreignants ou si une interprétation à la lettre, comme le demande **l'initiative de mise en œuvre** de l'UDC, sapera le système démocratique semi-direct et son équilibre des pouvoirs entre citoyen-ne-s et autorités politiques.

#### **Problèmes politiques fondamentaux:**

- La proposition d'introduire la juridiction constitutionnelle a échoué suite à de longues discussions.
- Deux interventions parlementaires ont demandé un accès libre au Grütli, également pour les manifestations de parti.
- L'ONU a tiré un bilan positif quant au respect des droits de l'homme par la Suisse, mais elle a recommandé de vérifier au préalable la compatibilité des initiatives populaires avec les droits fondamentaux.
- La confiance de la population envers les institutions politiques reste élevée.
- Le projet Expo Lac de Constance-Suisse orientale 2017 a continué à se concrétiser.

#### **Ordre juridique:**

- Le Conseil fédéral a approuvé l'accord avec les Etats-Unis sur l'échange de données concernant des terroristes connus ou présumés.
- Le Tribunal fédéral a agréé partiellement le recours de Google Streetview.
- Le Conseil fédéral a présenté la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberriques.
- Le Conseil fédéral a été d'accord avec la solution concernant l'affaire Tinner.
- À Berne, 10'000 jeunes ont manifesté contre la lourdeur de la vie nocturne.
- Le parlement a décidé la réintroduction de l'investigation secrète.
- Désormais, la consommation de cannabis sera passible d'une amende d'ordre de CHF 100.
- Le parlement a approuvé la loi concernant l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine.
- Le Conseil fédéral a présenté un contre-projet indirect à l'initiative «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants».
- L'UDC a lancé une initiative populaire de mise en œuvre pour le renvoi effectif des étrangers criminels.

- La Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police a décidé la révision du concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives.
- Le parlement a adopté la loi contre les mariages forcés.

#### **Institutions et droits populaires:**

- Le Conseil fédéral et le parlement ont recommandé de rejeter l'initiative populaire portant sur l'élection du Conseil fédéral par le peuple.
- La réforme de la direction de l'Etat a accouché d'une souris.
- Le projet informatique «Insieme» au sein du DFF s'est enlisé et a dû être annulé; CHF 105 millions ont été dilapidés.
- Les Chambres ont adopté la révision de la loi sur le personnel de la Confédération.
- En 2012, Maya Graf a été la première présidente du Conseil national issue des Verts.
- En raison d'erreurs dans le comptage des votes établies par des enregistrements vidéo, le Conseil des Etats a été contraint de reconsidérer une intervention parlementaire demandant l'introduction d'une installation de comptage électronique.
- L'accréditation de lobbyistes a été l'objet de plusieurs débats au sein du parlement.
- Le oui à la votation sur les résidences secondaires a constitué la dix-neuvième acceptation d'une initiative populaire depuis 1891.

#### **Structures fédéralistes:**

- Plusieurs cantons ont tenté d'augmenter leur influence sur la politique fédérale en créant des postes de lobbyiste.
- Le Conseil des Etats n'a donné sa garantie à la nouvelle constitution du canton de Schwyz que par une courte majorité. Le nouveau système de vote proportionnel reste très controversé.
- Les chiffres présentés en juillet au sujet de la péréquation financière ont provoqué des altercations entre les cantons et une discussion portant sur les limites de la solidarité intercantonale.
- Une initiative demandant la réunification des deux Bâles a été lancée.
- Les cantons de Berne et du Jura ont signé une déclaration d'intentions ayant pour objectif une votation portant sur le processus concernant la création d'un nouveau canton se composant du canton du Jura et du Jura bernois.

#### **Elections:**

- Lors des élections parlementaires dans huit cantons, les nouveaux partis du centre (PBD et Vert'libéraux) ont progressé, alors que l'UDC et les Verts ont subi des pertes importantes.
- Pour le PDC, la tendance négative s'est poursuivie; le PLR a pu conserver ses acquis, voire même progresser.
- Suite au revers subis dans le canton d'Argovie, les Démocrates Suisses ne sont plus représentés dans aucun parlement cantonal.
- Les attaques de l'UDC lors de six des huit élections à l'exécutif cantonal ont échoué à l'exception du canton de Schwyz où l'UDC a évincé le PS du gouvernement.
- Dans le canton de Vaud, les femmes ont formé pour la première fois une majorité au sein d'un gouvernement cantonal.
- Lors des élections parlementaires, les femmes ont fait partie des perdantes: dans cinq élections cantonales sur huit et trois élections communales sur quatre, la part des femmes a diminué.
- Grâce à l'élection de son président Christian Levrat, le PS fribourgeois a défendu son siège au Conseil des Etats, qui était à pourvoir suite à l'élection d'Alain Berset au Conseil fédéral.

#### **Politique étrangère:**

- Le conseiller fédéral Didier Burkhalter a pris la direction du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).
- Le parlement a octroyé un crédit de CHF 11.35 milliards pour la coopération internationale 2013-2016.
- Le Conseil fédéral a activé la clause de sauvegarde envers les Etats de l'UE-8.
- Les questions institutionnelles ont continué à bloquer les relations bilatérales avec l'UE.
- L'Allemagne et les Etats-Unis ont maintenu la pression sur la place financière suisse lors des négociations d'accords de double-imposition.
- Le peuple a refusé l'initiative de l'ASIN «La parole au peuple!».
- La Suisse a pris position sur le conflit syrien en instaurant des sanctions contre le régime.
- La Suisse a fêté ses 10 ans d'adhésion à l'ONU et a reçu son secrétaire général Ban Ki-



Moon.

– La Suisse a accueilli à Berne le Prix Nobel de la Paix Aung San Suu Kyi et a ouvert une ambassade au Myanmar.

#### **Armée:**

– Lors de plusieurs interventions, le Conseil fédéral a été prié de proposer des mesures permettant mieux concilier l'école de recrues et les études, ou, en d'autres termes, la vie professionnelle et l'armée.

– L'ambassade de Suisse à Tripoli (Libye) a dû être protégée par des membres de l'armée.

– Les bâtiments de l'armée seront assainis pour un montant de CHF 407 millions.

– Avec le programme d'armement 2012, le Conseil fédéral a sollicité l'achat de 22 avions de combat de type Gripen au constructeur suédois Saab. L'affaire du remplacement partiel du Tiger a fait beaucoup de bruit et suscité de nombreuses critiques.

– Le Conseil national s'est exprimé contre l'initiative «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire», qui avait abouti en début d'année.

– Dans un rapport, le Conseil fédéral a esquissé l'avenir de la protection civile après 2015.

#### **Politique économique:**

– Le produit intérieur brut de la Suisse a cru d'un pourcent au cours de l'année sous revue.

– Dans le cadre du projet Swissness, le Conseil national et le Conseil des Etats étaient en désaccord quant aux critères qui devaient permettre une meilleure protection de la «marque suisse».

– Le peuple a adopté le contre-projet à l'initiative «pour des jeux d'argent au service du bien commun».

– Le Conseil fédéral a soumis un message relatif à une révision de la loi sur les cartels.

– Le parlement a élaboré un contre-projet indirect à l'initiative populaire contre les rémunérations abusives.

#### **Crédit et monnaie:**

– La Banque nationale a acquis une quantité importante de devises pour maintenir le cours plancher face à l'Euro.

– Le président de la BNS a été soupçonné d'avoir utilisé l'introduction du taux plancher pour son enrichissement personnel, il a démissionné.

– Le parlement a approuvé les ordonnances concernant les régulations des grandes banques («Too-big-to-fail»).

– Le conflit fiscal avec les USA n'a franchi aucune étape supplémentaire. L'accord sur l'impôt libérateur avec l'Allemagne n'a pas abouti.

– Avec l'adoption de la loi sur l'assistance administrative et de l'accord visant à faciliter la mise en œuvre de la FATCA, le secret bancaire s'est une fois de plus affaibli.

#### **Agriculture:**

– Les Chambres ont débuté en automne les délibérations parlementaires sur la politique agricole 2014–2017.

– Le référendum contre la révision de la loi sur les épizooties a échoué dans les urnes.

– Les turbulences à propos du marché laitier récemment libéralisé ont occupé les représentants des interprofessions concernés et le parlement.

– Le parlement a adopté et la révision de la loi sur la protection des animaux et la loi fédérale sur la circulation des espèces de faune et de flore protégées.

– Une initiative populaire visant à protéger les grands prédateurs tels que l'ours, le loup et le lynx a été déposée auprès de la Chancellerie fédérale.

#### **Finances publiques:**

– Le parlement a adopté un durcissement de l'imposition forfaitaire.

– Le Conseil fédéral a préparé la réforme de l'imposition des entreprises III.

– Le Conseil fédéral a soumis au parlement un message portant sur le programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014.

– Les comptes 2012 ont affiché un excédent de CHF 1.3 milliards, un résultat nettement supérieur aux prévisions.

– Le budget 2013 a prévu un déficit de CHF 450 millions.

#### **Energie:**

– Le Conseil fédéral a mis en consultation la Stratégie énergétique 2050.

– L'initiative populaire des Vert'libéraux destinée à introduire une réforme fiscale écologique a abouti.

- Swissgrid a repris le réseau suisse de transport de l'électricité.
- Les Verts ont déposé une initiative populaire demandant la sortie de l'énergie nucléaire.
- Des experts ont émis des doutes quant à l'indépendance des instances de sécurité nucléaire.
- Le Tribunal fédéral administratif a fixé un délai à l'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg.

#### **Transports et communications:**

- Le Conseil des Etats a délibéré sur le FAIF et a massivement augmenté les crédits.
- La décision prise par le Conseil fédéral de construire un deuxième tunnel routier au Saint-Gothard a suscité l'émoi.
- Suite à l'élimination de divergences, le parlement a adopté le paquet de mesures du programme «via sicura» ainsi que la dernière partie de la réforme des chemins de fer 2.
- Le Conseil national a voulu augmenter le prix de la vignette à CHF 70, le Conseil des Etats à CHF 100.
- La mise aux enchères de fréquences de téléphonie mobile a rapporté CHF 997 millions de à la Confédération.
- Dans la dispute qui oppose l'Allemagne à la Suisse sur le bruit de trafic aérien, une solution s'est étonnamment profilée à l'horizon, mais l'accord n'a pas convaincu toutes les parties impliquées et a été mis en veilleuse par l'Allemagne.

#### **Aménagement du territoire et logement:**

- Le premier concept tripartite pour promouvoir un développement territorial durable a été adopté.
- L'Union suisse des arts et métiers a lancé avec succès le référendum contre la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire, qui avait été proposée comme contre-projet indirect à l'initiative pour le paysage.
- Le peuple et les cantons ont accepté avec une très faible majorité l'initiative populaire «Halte aux constructions envahissantes de résidences secondaires». Le Conseil fédéral a aussitôt réalisé une ordonnance de transition entrée en vigueur le 1.1.13.
- En refusant trois initiatives populaires le peuple suisse s'est exprimé à plusieurs reprises contre un renforcement de l'encouragement à la propriété du logement.

#### **Protection de l'environnement:**

- L'initiative populaire «économie verte» lancée par le parti des Verts a abouti.
- Après l'expiration du délai référendaire concernant la révision de la loi sur le CO2, le comité interpartis a retiré son initiative «pour un climat sain» au profit du contre-projet entré en vigueur.
- Afin d'atteindre l'objectif de réductions de CO2 requis par le protocole de Kyoto, le Conseil fédéral a signé un contrat additionnel avec la Fondation Centime Climatique.
- La loi sur la protection des eaux, entérinée l'année précédente, ainsi que l'ordonnance correspondante, ont été décisives pour le dépôt de nombreuses initiatives cantonales.
- Suite à une motion, la distribution de sacs plastiques à la caisse des magasins sera dorénavant interdite.
- Le parlement a ratifié la Convention européenne du paysage.

#### **Population et travail:**

- La population résidente permanente de la Suisse a franchi la barre des 8 millions de personnes en août de l'année sous revue.
- Le Conseil fédéral a activé la clause de sauvegarde à l'égard des pays de l'Est de l'UE.
- Le taux de chômage a légèrement augmenté.
- Dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, le parlement a introduit la responsabilité solidaire dans le domaine de la construction.
- Les salaires nominaux ont progressé de 0,8%, les salaires réels de 1.5 pourcent.
- Le parlement fédéral s'est prononcé en faveur d'une libéralisation des heures d'ouverture des magasins de stations-services.
- Le peuple a rejeté l'initiative «6 semaines de vacances pour tous».

#### **Santé, assistance sociale, sport:**

- Les Chambres ont adopté plusieurs objets relatifs aux droits et à la sécurité des patients.
- La loi sur les épidémies a été renouvelée et améliorée.
- Dans le domaine des soins, les possibilités de formations et de formations en continu

doivent être promues et le personnel doit bénéficier d'une rémunération plus importante.

- La formation de futurs médecins doit être garantie par des mesures portant sur l'accès et la mise en place d'un nombre suffisant de places de formation.
- Sur initiative du Conseil national, CHF 70 millions ont été débloqués afin d'améliorer les installations sportives importantes.
- Le gouvernement grison et le Conseil fédéral ont donné leur accord à une candidature pour les jeux d'hiver 2022.

#### **Assurances sociales:**

- Le Gouvernement a annoncé une réforme globale du 1er et du 2e pilier.
- Le premier volet de la 6e révision de l'AI est entré en vigueur.
- La grande partie du 2e volet de la 6e révision de l'AI a été démantelée lors des débats parlementaires.
- Les Chambres ont entériné uniquement la nouvelle réglementation concernant la prise en charge des traitements stationnaires hospitaliers pour les rentiers AI.
- L'initiative «pour une caisse publique d'assurance-maladie» a abouti; le Conseil fédéral s'est attelé à l'élaboration d'un contre-projet indirect.
- Le peuple a clairement refusé la révision de la loi sur l'assurance-maladie (Managed Care).

#### **Groupes sociaux:**

- L'UDC a utilisé les instruments de la démocratie directe en déposant une initiative «contre l'immigration de masse» et en lançant une initiative de mise en œuvre pour faire appliquer sa première initiative «pour le renvoi des étrangers criminels».
- Les tours de vis apportés à la loi sur l'asile ont fait couler beaucoup d'encre. Un référendum a été lancé par les jeunes verts.
- Le parlement a tenté de trouver des solutions pour faire face à la pénurie de logements touchant les requérants d'asile.
- Avant de passer devant le peuple en 2013, le parlement a arrêté sa position sur le changement constitutionnel demandant un nouvel article sur la famille.
- Le Conseil national a accepté de donner le droit aux partenaires de même sexe d'adopter les enfants de leur conjoint.
- La politique familiale a été au centre des préoccupations du PDC qui a déposé deux initiatives visant à aider les familles.

#### **Enseignement et recherche:**

- Les questions de formation et de recherche concerneront désormais le département de l'économie avec la formation d'un Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).
- De nombreuses mesures visant à promouvoir les formations MINT ont été prises.
- L'arrêté fédéral sur la promotion musicale des jeunes a été approuvé par 77.2 pourcent des voix.
- Le niveau de la maturité fédérale a été longuement débattu.
- L'initiative sur les bourses d'étude a abouti.
- La loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation a été révisée, avec notamment comme objectif un Swiss Innovation Park.

#### **Culture, langues, églises:**

- L'Office fédéral de la culture a publié la «liste des traditions vivantes en Suisse».
- Le peuple a refusé la loi sur la réglementation du prix du livre.
- La thématique des droits d'auteur a occupé le parlement.
- La dispute linguistique dans les Grisons a échauffé les esprits.
- Le Tribunal fédéral a confirmé la possibilité de sortie partielle de l'église.

#### **Médias:**

- Le Conseil fédéral a été chargé d'élaborer un concept général du paysage médiatique suisse afin de garantir le rôle étatique et démocratique des médias.
- L'OFCOM a accordé au total CHF 50 millions à l'aide à la presse.
- La redevance de réception pour la télévision et la radio, jusqu'à présent imposée à l'unité, sera remplacée par une redevance payée par tous les ménages et entreprises.
- Une étude de Publicom a conclu que la situation économique des radios privées et télévisions régionales en Suisse pouvait toujours être qualifiée de mitigée.

#### **Partis**

- Le Conseil fédéral a décidé de patienter avant la mise en œuvre des recommandations du GRECO pour améliorer la transparence des finances des partis.

- Quelques partis, pourtant bien établis, ont peiné à récolter les signatures nécessaires pour leurs initiatives populaires lancées l'année passée; l'initiative du PLR contre la bureaucratie n'a pas réussi à atteindre le quorum requis.
- Le PBD, le PLR et les Verts ont renouvelé leur comité directeur, le PS et l'UDC ont élu un nouveau président de groupe.
- Le PBD, le PLR, le PVL, les Verts et l'UDC ont élargi leurs instances dirigeantes.
- Le PS et les Verts ont refusé les offres de dons provenant des grandes banques.
- Le processus de fusion entre le PLR et le PL, démarré en 2009, s'est achevé par l'union des sections vaudoises.
- Le PDC a fêté son 100e anniversaire au cours de l'année sous revue.
- L'UDC a attiré l'attention des médias plus grâce à ses représentants que grâce à sa politique.

#### **Associations et autres groupes d'intérêt**

- Economiesuisse, L'Union suisse des arts et métiers, l'Union suisse des paysans, le syndicat Unia et la Fédération des médecins suisses FMH ont élu de nouvelles personnes à leurs présidences.
- Le commerce de détail ainsi que le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ont recherché des possibilités afin de faire face au franc fort.
- Trois entreprises leader sur le marché de la communication ont quitté l'association des télécommunications ASUT.
- Par le retrait d'Employés Suisse, l'association faîtière syndicale a perdu 22 000 membres.
- L'initiative populaire «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire» lancée par le GSsA a abouti.

## **Aussenpolitik**

### **Beziehungen zu internationalen Organisationen**

Face à la menace d'un référendum de la part des milieux agricoles principalement, le chef du DFEP et le secrétaire d'Etat Franz Blankart ont insisté à de multiples reprises sur la signification des accords de l'Uruguay Round pour la Suisse, dont près de la moitié du produit national brut est réalisée à l'étranger. Ils ont par ailleurs rappelé que les dispositions de ces accords ne pouvaient être l'objet de dérogations et qu'un "GATT à la carte" était ainsi exclu. La menace d'un référendum s'est cependant largement dissipée suite aux **prises de position** des acteurs concernés durant la procédure de consultation. Celle-ci a révélé qu'à l'exception des démocrates suisses, tous les destinataires qui ont répondu (notamment tous les cantons, les partis gouvernementaux, le Vorort, l'USAM, l'USP et l'USS) se sont prononcés en faveur de la ratification des accords issus du Cycle d'Uruguay. Toutefois, la mise en application des résultats de la négociation a suscité des réserves et critiques, principalement en matière de politique agricole: si l'UDC a lié son acceptation à la prise en compte des besoins de l'agriculture, le PSS et l'Adl ont regretté que le protectionnisme reste de mise dans ce domaine. Les milieux agricoles ont, pour leur part, souhaité une compensation intégrale de toute perte de revenu imputable à la mise en oeuvre du nouveau système commercial multilatéral. Par ailleurs, le PSS et les Verts ont craint que les accords du **GATT** n'entraînent une harmonisation vers le bas des normes de protection de la santé, de l'environnement, du consommateur et des animaux. On relèvera encore que la majorité des destinataires ont désiré que les accords issus du Cycle d'Uruguay soient soumis au référendum facultatif. Seuls le parti évangélique suisse et quelques associations écologistes, dont le WWF, ont requis le référendum obligatoire, ce qui a été déclaré contraire aux dispositions constitutionnelles par le Conseil fédéral. Observant le principe selon lequel il convenait de ne procéder qu'aux seules modifications législatives nécessaires à la ratification des accords du GATT, le gouvernement a en outre décidé de ne pas prendre en compte certaines demandes relatives à des mesures d'accompagnement en matière d'agriculture et de coopération internationale au développement.<sup>1</sup>

## Wirtschaft

### Landwirtschaft

### Landwirtschaft

BERICHT  
DATUM: 31.12.2020  
KAREL ZIEHLI

#### Rétrospective annuelle 2020: Agriculture

La **pandémie du coronavirus** a également marqué le monde agricole en cette année 2020. En effet, cette crise a amené une multitude d'incertitudes dans le secteur. La capacité d'**approvisionnement de la Suisse** en denrées alimentaires ainsi que les risques de **pénurie de main d'œuvre** provenant de l'étranger ont été deux sujets de préoccupation centraux.

Les premiers chiffres disponibles montrent que l'agriculture suisse a globalement bien résisté à la pandémie, augmentant même de 5.8 pourcent la valeur ajoutée brute en comparaison avec l'année 2019. La production totale est restée stable (avec des variabilités entre secteurs), tandis que les coûts ont baissé. Les stratégies développées par le monde agricole durant la crise lui ont permis de résister, à l'image de la **vente directe** qui a fortement augmenté.

Quelques secteurs ont toutefois souffert, tels que **le secteur viticole** qui connaissait déjà des difficultés à écouler la production de l'année précédente. Durant cette année, marquée par des fermetures successives des cafés, bars et restaurants, le secteur s'est retrouvé démuné face à l'impossibilité d'écouler sa production. Ces fermetures ont également eu un impact sur les ventes de pommes de terre destinées à finir en frites. Avec la chute de la consommation dans les restaurants, ces tubercules n'ont pas trouvé preneur. Tout au contraire, **la production de beurre indigène** a été insuffisante pour satisfaire la consommation nationale, contraignant les autorités à rehausser les contingents d'importations à deux reprises. Bien que sollicitée par l'interprofession du lait (IP-Lait), cette mesure a suscité la colère de certains cercles paysans, à l'image du syndicat Uniterre. Cette pénurie s'explique, en partie, par le changement des habitudes de consommation des Suisse.sse.s qui ont consommé plus de fromage lors du semi-confinement, poussant donc les transformateurs à privilégier cette filière plus lucrative.

Autre secteur ayant connu des difficultés, la **production de betterave sucrière** n'a, elle, pas souffert de la pandémie. Ce sont de toutes autres raisons qui ont mis cette filière à mal, dont la concurrence avec ses voisins européens (source de discussions au Parlement) et l'interdiction d'utilisation d'un pesticide – connu sous le nom de Gauchon – utilisé dans la lutte contre un puceron qui semble toucher, cette année, l'ouest du pays. Cette interdiction, survenue en 2019, mais réitérée en 2020 par l'OFAG intervient dans un contexte particulier. En effet, deux initiatives populaires traitant de **la question des pesticides** passeront devant la population en 2021 sans contre-projet labellisé tel quel (initiative pour une eau potable propre et initiative pour une interdiction des pesticides de synthèse). En parallèle à ces deux textes provenant de la population, le Parlement débat d'une initiative parlementaire élaborée par la CER-CE qui vise à réduire les intrants fertilisants ainsi que les risques liés aux produits phytosanitaires et qui représente, en partie, une réponse aux deux initiatives.

Une partie de cette initiative parlementaire s'appuie sur la **nouvelle mouture de la politique agricole 22+** (PA 22+) présentée par le Conseil fédéral en début d'année. La réforme, titrée dans les médias du pays comme un verdissement de l'agriculture, a été critiquée de toute part. L'USP estimait que cela allait trop loin, l'Association des petits paysans déplorait, au contraire, que les efforts prévus n'étaient pas assez grands. Une majorité de la commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats aura finalement décidé de suivre l'avis de l'USP et de l'UDC en proposant de mettre en pause les discussions autour de la PA22+, le temps d'analyser ses effets, entre autres, sur le taux d'auto-approvisionnement et les importations. Cette proposition de suspension ainsi que le rapport demandé ont été acceptés par la Chambre haute. Le rapport ne sera publié qu'en 2022 ce qui permettra, selon certains médias, de redéfinir une politique agricole après que la population aura voté en 2021 contre les deux initiatives sur les pesticides mentionnées auparavant et donc d'être moins ambitieux quant aux objectifs écologiques.

Ces deux initiatives sont fortement redoutées par le monde agricole conventionnel, d'autant plus que les ONG environnementales – qui pourraient soutenir activement les initiatives – ont gagné une votation cette année. En effet, elles ont réussi à convaincre une majorité du corps électoral de **refuser la révision de la loi sur la chasse** élaborée

par le Conseil fédéral et retravaillée par le Parlement. Pour certain.e.s, cela a démontré la force de frappe de ces ONG qui auront réussi à faire capoter une révision vue comme rétrograde pour la biodiversité. L'écho médiatique de cette votation a été assez important, comme le montre une analyse effectuée par Année Politique Suisse. Le loup était au centre des débats, la nouvelle loi permettant un abattage facilité du grand prédateur. Tandis que les cantons montagnards ont voté en faveur de la nouvelle loi, les cantons plus urbains s'y sont opposés, créant des tensions entre villes et campagne. La loi aurait, en effet, donné plus de prérogatives aux cantons, ceux-ci étant diversement touché par ces problématiques.

La décentralisation était également en discussion dans un tout autre domaine, à savoir la restructuration d'**Agroscope**. En effet, après une vague de contestations face aux premiers plans de restructuration élaborés sous la houlette de l'ancien ministre de l'économie, Johann Schneider-Ammann, la nouvelle mouture présentée par Guy Parmelin semble être bien plus consensuelle. Respectant la volonté du Parlement, ce nouveau projet ne prévoit plus de forte centralisation sur un seul site, mais souhaite conserver une certaine décentralisation des stations de recherche. <sup>2</sup>

## Agrarpolitik

POSITIONSPAPIER UND PAROLEN  
DATUM: 13.03.1995  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

### Löschen: eingefügt in #15459

Lors de la campagne, les **partisans** du nouvel article - les partis bourgeois, l'USP ainsi que les principales associations économiques du pays - ont souligné que le texte proposé avait le double avantage de fournir une base constitutionnelle adéquate à la poursuite des réformes en direction de plus de marché et d'écologie, tout en laissant suffisamment de marge de manœuvre au législateur pour procéder par étapes et ainsi éviter une précipitation qui pourrait être fatale à une grande partie des paysans. Selon les défenseurs du projet, l'opposition à cet article relevait souvent d'un fondamentalisme écologique irréaliste, prônant la conversion immédiate de l'ensemble de la population paysanne à l'agriculture biologique sans tenir compte du fait que la demande pour des produits "bio" ne constitue qu'une part minime (20%) du marché agricole. Le monde paysan a souligné pour sa part que cet article avait le mérite de consacrer constitutionnellement le principe des paiements directs, garantissant ainsi que cette source de revenu jugée indispensable ne serait pas remise en cause à l'avenir par des volontés d'économies intempestives. Les paysans ont également dénoncé la campagne importante des gros distributeurs, lesquels voudraient, sous couvert de considérations écologiques, confiner l'agriculture à la production biologique, ayant ainsi le champ libre pour importer massivement des produits agricoles traditionnels étrangers.

Les **opposants** - principalement les partis socialiste et écologiste, l'Association alémanique des petits et moyens paysans (VKMB) ainsi que les associations de consommateurs et de défense de la nature - ont en revanche argué que cet article ne constituait qu'une réforme illusoire ou du moins beaucoup trop timide, qui n'apportait rien de nouveau par rapport à la situation existante. Ils ont regretté notamment que le projet n'affirmait pas plus nettement la nécessité d'une écologisation de la production agricole, ne spécifiant pas par exemple que les paiements directs devaient avant tout financer une production biologique ou intégrée.

(c.f. aussi: Débat en 1995 concernant une possible opposition aux accords du GATT (cycle d'Uruguay) par le monde paysan) <sup>3</sup>

STUDIEN / STATISTIKEN  
DATUM: 18.07.2002  
ROMAIN CLIVAZ

Le Département fédéral de l'économie a publié le **rapport sur les résultats de la consultation relative à l'évolution future de la politique agricole (PA 2007)** à la fin du mois de mars. Les milieux agricoles, presque unanimement sceptiques, ont estimé que le rythme des réformes était trop élevé et que les mesures découlant de la politique agricole 2002 (PA 2002) étaient suffisantes. Ils ont rappelé que malgré le travail fourni, les revenus restaient bas en comparaison avec d'autres secteurs. Cet état de fait n'était, à leurs yeux, pas assez présent dans le document soumis à consultation. Le monde agricole s'est déclaré opposé à la suppression du contingentement laitier, tout en demandant son assouplissement, et à l'augmentation de la taille minimale des exploitations. La nouvelle réglementation des importations de viande a reçu un accueil réservé. L'introduction de mesures sociales dans la loi a, par contre, été soutenue. Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) ainsi que la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) ont souligné les difficultés des régions de montagne. Une

majorité des organisations paysannes, de consommateurs et de protection de l'environnement a estimé qu'il était nécessaire de répondre aux attentes des consommateurs en matière de sécurité alimentaire et que l'objectif de la politique agricole ne saurait dès lors être la compétitivité à tout prix. Les associations économiques (Economiesuisse, Union patronale suisse, USAM), l'industrie alimentaire (Fédération des industries alimentaires suisses, et Nestlé notamment) et les grands distributeurs (entre autres Coop, Migros) ont eu une appréciation diamétralement opposée de la réforme en cours. Ils ont demandé que le rythme des changements soit plus soutenu et qu'une déréglementation plus décidée des marchés agricoles soit entreprise, cela dans l'intérêt de l'agriculture elle-même. La majorité des cantons, les partis bourgeois ainsi que les organisations paysannes n'ont pas voulu d'une trop forte focalisation sur l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture. Les partis de gauche, socialistes et verts, ne se sont pas opposés par principe à une dérégulation. Ils l'ont toutefois liée à des mesures écologiques restrictives et à une sécurité alimentaire maximale.<sup>4</sup>

VERWALTUNGSAKT  
DATUM: 25.06.2011  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le DFE a mis en consultation un projet visant à développer la **politique agricole pour les années 2014 à 2017** et répondant à plusieurs objets adoptés par le parlement les années précédentes. Les députés ont notamment chargé le Conseil fédéral de développer les paiements directs de manière ciblée ainsi que de proposer une enveloppe financière. De manière générale, le projet vise à mieux orienter les contributions sur les objectifs constitutionnels de la politique agricole, notamment écologiques, à transférer légèrement les contributions de la production animale à la production végétale et à atteindre un auto-approvisionnement atteignant 60%. Face aux 2,8 milliards de francs actuels, le nouveau système prévoit de consacrer 13,67 milliards pour la politique 2014-2017. Il ne comporte plus que sept catégories de contribution, soit les surfaces cultivées, la sécurité de l'approvisionnement, la biodiversité, la préservation du paysage, les modes de production respectueux de l'environnement, l'utilisation des ressources naturelles et l'adaptation des exploitants à cette nouvelle politique. La station de recherche Agroscope a estimé que cette nouvelle répartition permettrait une augmentation de 13% du revenu agricole et de 5% de la production de denrées alimentaires à travers une production fourragère indigène favorisée aux dépens de celle importée. Elle considère encore que la production de gros bétail baisserait de 8% suite à l'arrêt des subventions pour les animaux et que la production de lait augmenterait pour se stabiliser à 3,6 millions de tonnes dès 2013. L'USP a estimé que le projet ne prend pas assez en considération l'agriculture productrice et craint un transfert allant jusqu'à 40% des paiements directs vers des tâches non productrices. L'organisation a ainsi exigé des mesures correctives afin d'améliorer les conditions économiques des paysans, notamment une augmentation des paiements directs destinés à l'auto-approvisionnement, une diminution de l'importance donnée aux critères d'adaptation et la reconduction des subventions à la production animale (voir ici). Pro Natura a critiqué l'importance trop grande donnée à l'auto-approvisionnement et à la production intensive par rapport aux préoccupations environnementales. Ils mettent ainsi en comparaison les montants des paiements directs du projet, 2,8 milliards de francs, avec les 550 millions dédiés aux objectifs environnementaux. Toutefois, l'association estime que le projet du gouvernement va modestement dans le bon sens et affirme qu'il est possible d'allier production, biodiversité et protection de l'environnement. Economiesuisse a désapprouvé une politique qui ne s'oriente pas suffisamment vers l'économie de marché et juge que le soutien de la Confédération doit cibler les seules tâches constitutionnelles en faveur de l'environnement et de l'entretien du paysage. L'organisation estime qu'en réalité l'autosuffisance alimentaire est un mythe et ne dépasse pas les 20%, elle soutient donc un accord de libre-échange agricole.<sup>5</sup>

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 24.10.2013  
JOHANNA KÜNZLER

Drei Wochen nach Abschluss der Ratsberatungen präsentierte das Bundesamt für Landwirtschaft (BLW) **das zur neuen Agrarpolitik gehörende Verordnungspaket**, welches 350 Seiten umfasste. Nach Ablauf der Vernehmlassungsfrist waren über 300 Stellungnahmen eingegangen. Generell gelobt wurden die Zusammenfassung verschiedener Verordnungen in einer totalrevidierten Direktzahlungsverordnung sowie die klare Zielausrichtung des neuen Direktzahlungssystems. Die Kritikpunkte unterschieden sich je nach politischer Gesinnung, respektive je nach Prioritätensetzung bei den verschiedenen Zielen der Landwirtschaftspolitik: Die SVP, der SBV und andere bäuerliche Gruppierungen bemängelten etwa die ihrer Ansicht nach zu schwache Gewichtung der Versorgungssicherheit und verlangten mehr Beiträge

für Futter- und Brotgetreide. SP, Grüne und Umweltverbände hingegen wünschten mehr Leistungen für Umwelt- und Tierschutzziele. Von Seiten direktbetroffener Verbände und Branchenorganisationen sowie von SBV, SGV und den Kantonen wurde zudem der mit der neuen Regelung einhergehende administrative Aufwand kritisiert. Dem widersprach jedoch die Economiesuisse: Laut ihrer Einschätzung sei der Aufwand vertretbar angesichts der Zielgenauigkeit des neuen Direktzahlungssystems. Nachdem das BLW nochmals einige Änderungen vorgenommen hatte, verabschiedete der Bundesrat im Oktober die Verordnungen: Die neue Agrarpolitik wird damit ab dem 1. Januar 2014 in Kraft treten.<sup>6</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 16.12.2013  
JOHANNA KÜNZLER

Im Herbst und Winter 2013 wurden **zwei Initiativen** aufgelegt, die als Reaktionen auf die revidierte Agrarpolitik sowie die internationalen Lebensmittelskandale (vgl. „Revision Lebensmittelgesetz“) interpretiert werden können: Die Grüne Partei Schweiz stellte ein Anliegen vor, welches die Importstandards für Futter- und Lebensmittel erhöhen will: Eingeführt werden soll laut dieser Initiative nur noch, was mindestens schweizerischen Qualitäts-, Umwelt- und Tierschutzkriterien entspricht. Damit steht die Förderung lokaler und saisonaler Produkte sowie des fairen Handels im Zentrum. Die andere Initiative stammt aus Kreisen von SVP und Bauernverband (SBV): Sie soll die inländische Produktion stärken und so die Versorgungssicherheit der Bevölkerung besser gewährleisten. SVP und SBV konnten sich lange nicht auf einen gemeinsamen Initiativtext einigen und verfolgten deshalb zu Beginn je eigenständige Projekte mit ähnlichen Stossrichtungen. Grund für diese Doppelspurigkeiten war, dass der SBV die Forderungen der SVP als zu radikal empfand: Nationalrat Rudolf Joder (svp, BE) hatte in dem von ihm vorgeschlagenen Text einen konkreten Selbstversorgungsgrad von 60% verankert, zudem wollte er ein Verbot künftiger Agrarfreihandelsabkommen erwirken. Obwohl der SBV grundsätzlich sowohl mit der Erhöhung der Selbstversorgung als auch der Verhinderung von Freihandelsabkommen im Bereich der Landwirtschaft einverstanden war, fand er die Festschreibung dieser Forderungen in der Verfassung übertrieben und verblieb mit seinem Text bei vageren Formulierungen. Von Aussenstehenden wurde die Kontroverse zwischen den beiden Vertretern bäuerlich-konservativer Gruppen auch als Machtkampf gedeutet: Die SVP wolle nach ihrer letztjährigen Niederlage bei der Neubesetzung des SBV-Präsidiums ihren Einfluss in diesem Bereich zur Geltung bringen. Im Dezember fand man nach längeren Verhandlungen schliesslich zum Kompromiss: Der SBV beschloss, die Initiative der SVP mitzutragen unter der Bedingung, dass die SVP den Prozentsatz zur Selbstversorgung aus dem Text streicht, wozu sich die Partei schliesslich bereit zeigte. Verschiedene Interessengruppen nahmen bereits Stellung zum Initiativvorhaben: Das Konsumentenforum (kf) kritisierte, dass eine solche Verfassungsänderung die Lebensmittel verteuern und Konsumenten bevormunden würde. Auch die Economiesuisse stellte sich gegen die Initiative: Die Vorstellung einer autarken Schweiz sei ein Mythos, von dem man sich zu verabschieden habe. Versorgungssicherheit werde nicht durch Abschottung erreicht, sondern durch effiziente landwirtschaftliche Produktion und gute Handelsbeziehungen.<sup>7</sup>

**GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE**  
DATUM: 02.11.2017  
LAURA SALATHE

Die **Reaktionen**, welche wenige Tage **nach der Veröffentlichung der Gesamtschau zur mittelfristigen Weiterentwicklung der Agrarpolitik** erschienen, könnten weiter kaum auseinander liegen. Während die FDP die neuen Ansätze sehr begrüsst und die Economiesuisse die Marktliberalisierung als «vorsichtigen und längst überfälligen Schritt» bezeichnete und weitere Öffnungsschritte forderte, standen die SVP, der Bauernverband, die Kleinbauernvereinigung und die Grünen dem Bericht sehr kritisch gegenüber.

Dass die Bauern bei einer Lockerung des Grenzschutzes nicht mehr in der Lage sein würden, kostendeckend zu produzieren, befürchteten der Bauernverband und die SVP. Sie warfen dem Bundesrat vor, mit der Öffnung der Grenzen die Bauernfamilien in eine totale Staatsabhängigkeit zu zwingen. Die SVP fand dafür in einer Medienmitteilung deutliche Worte: «Die einzige sogenannte Vision, welche der Bundesrat offensichtlich und mit schon fast religiösem Eifer in der Agrarpolitik verfolgt, ist das Niederreißen der Grenzen und die direkte Konfrontation unserer Bauernfamilien mit einer globalen Massenproduktion, mit der sie nie werden mithalten können.» Weiter erklärte die SVP, dass sie sich bei den Beratungen zur Vorlage im Jahr 2019 dafür einsetzen werde, die Bauern im Inland zu entlasten, die Kosten zu senken und die Bürokratie abzubauen. Die Kleinbauernvereinigung kritisierte, dass die Wachstumsidee das Bauernsterben zusätzlich fördere und so die Vielfalt der Landwirtschaft stark eingeschränkt werde. Die Grünen beanstandeten, dass die nachhaltige Landwirtschaft dem Freihandel



geopfert werde und die Gesamtschau keine zukunftsweisenden Lösungen für Umweltprobleme bereithalte. Auch dass der Bericht nicht darauf eingehe, dass Handelsbeziehungen, welche zu einer nachhaltigen Land- und Ernährungswirtschaft beitragen, gefördert werden sollen, gefiel den Grünen nicht. Schliesslich stehe dies so im neuen Verfassungsartikel 104a, welcher durch die Initiative für Ernährungssicherheit mit grosser Mehrheit von der Schweizer Stimmbevölkerung angenommen worden war, so die Argumentation in ihrer Medienmitteilung. Die SP, CVP, GLP und die BDP nahmen in den ersten Tagen nach der Veröffentlichung des Berichts keine Stellung zur Gesamtschau.<sup>8</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 23.09.2018  
KAREL ZIEHLI

La campagne de votation autour de l'initiative pour la souveraineté alimentaire n'a pas été des plus mouvementées, comme l'a montré l'analyse d'Année Politique Suisse des annonces politiques publiées dans les journaux. Cette analyse dévoile également que les annonces publiées étaient fortement déséquilibrées, avec 158 annonces contre le texte pour une seule en faveur de l'initiative agricole. L'un des points d'accroche lors de cette campagne aura été la publication par le Think Tank Avenir Suisse d'un rapport chiffrant le coût annuel de l'agriculture à CHF 20 milliards. Il est difficile de savoir quel aura été l'impact de cette publication sur le résultat final. Mais, alors que l'initiative récoltait encore 62% d'avis favorable début août, les sondages préélectorales réalisés par Tamedia ont fait état d'un effondrement du soutien, celui-ci n'atteignant plus que 39% d'intention de vote quelques jours avant la votation. Ce sondage indique également que la raison principale invoquée par les opposants au texte est le refus d'un accroissement du protectionnisme dans ce secteur. Durant la campagne, le ministre en charge de l'agriculture, Johann Schneider-Ammann, a souligné le danger que représentait l'initiative. Selon ses dires – prononcés dans les colonnes du 24 Heures – «cela pourrait entraîner la mort de l'agriculture productrice». Le comité interpartis de droite – constitué du PLR, de l'UDC, du PDC et du PBD – dénonçait, lui, une baisse du choix et une augmentation des prix des produits agro-alimentaires en cas d'acceptation de l'initiative. Mais les attaques ne sont pas uniquement venues de la droite de l'échiquier politique, quelques éminents membres du Parti socialiste s'y opposant également, à l'image de l'ancien conseiller national ainsi qu'ancien Monsieur Prix Rudolf Strahm (ps, BE) qui voit, tant dans l'initiative pour la souveraineté alimentaire que dans l'initiative pour des aliments équitables, des textes antisociaux. Les deux principaux détaillants suisses – Migros et Coop – ont également participé financièrement à la campagne du non. Bien qu'ils considèrent que les deux textes sont bien intentionnés, ils rejettent les solutions étatiques, préférant défendre la liberté de commerce.

Face à cette opposition marquée, **l'initiative pour la souveraineté alimentaire échoue à séduire une majorité du corps électoral**. Le texte – soutenu uniquement par les Verts ainsi que le Parti socialiste au niveau national – est rejeté par 68.4% du corps électoral mais aura, toutefois, trouvé le soutien de quatre cantons romands. En effet, tout comme l'initiative pour des aliments équitables, l'initiative lancée par les syndicats «Uniterre» et «L'autre syndicat» a réussi à séduire les cantons de Neuchâtel (52.7%), du Jura (54.1%), de Vaud (57.1%) et de Genève (60%) ainsi que la partie francophone du canton de Fribourg. Ce résultat fait montre d'un solide Röstigraben, au vu des résultats des cantons alémaniques, avec, par exemple, 16% de voix favorables dans le canton d'Obwald ou encore 32.1% dans le canton citadin de Bâle-Ville. Différentes explications ont été amenées par le politologue Lukas Golder afin d'expliquer cette différence entre régions linguistiques (à noter qu'au Tessin, le oui remporte 37.3% des voix): le débat autour des questions alimentaires serait plus politisé et moins une affaire privée en Romandie; cette dernière serait, de plus, plus interventionniste; les opposants à l'initiative se seraient concentrés sur la Suisse-allemande; et finalement, les Verts ont le vent en poupe en Romandie.

De manière générale, l'explication la plus souvent citée pour ce refus est la peur d'une hausse des prix des denrées alimentaires, comme le déclamaient dans le journal Le Temps Charles-Bernard Bolay, président d'Uniterre. Le Directeur de l'USP, Jacques Bourgeois (plr, FR), considérait, lui, que l'acceptation du contre-projet à l'initiative pour la sécurité alimentaire une année auparavant a convaincu les votant.e.s qu'il n'était pas nécessaire de retoucher à la Constitution; un constat partagé par la conseillère nationale valaisanne Géraldine Marchand-Balet (pdc, VS). La directrice d'Economiesuisse, Monika Rühl, estimait que les sanctions que la Suisse aurait pu subir à l'internationale en cas d'acceptation des textes ont également joué un rôle.

Malgré tout, les résultats encourageants en Romandie ont incité les Vert.e.s vaudois.e.s à déposer trois interventions en lien avec les deux initiatives agricoles approuvées par une majorité des vaudois.e.s, afin de pleinement exploiter la marge de manœuvre sur ces questions au niveau cantonal (lutte contre le gaspillage alimentaire, soutien aux

petites exploitations, bilan des mesures prises en matière d'agroécologie).

### Votation du 23 septembre 2018

Participation: 37.47%

Oui: 628'301 (31.6%) / Cantons: 4

Non: 1'358'894 (68.4%) / Cantons: 16 6/2

Consignes de vote:

- Oui: Les Verts (1)\*, PS (2)\*

- Non: PBD, PDC, UDC (1)\*, Vert'libéraux, PLR, PEV

\*entre parenthèses: nombre de sections cantonales divergentes<sup>9</sup>

### Lebensmittel

Conséquence de la crise du coronavirus et des changements dans les habitudes de consommation des Suisse.sse.s, le Conseil fédéral s'est vu contraint d'**augmenter les contingents d'importations de beurre** par deux fois afin d'en garantir l'approvisionnement. Deux raisons expliquent cette pénurie que n'avait plus connue la Suisse depuis des années. D'une part, les consommateurs.trices ont mangé plus de beurre indigène cette année (semi-confinement, impossibilité de faire du tourisme d'achat, etc.) et d'autre part, les transformateurs laitiers ont privilégié la production de fromage à la production de beurre, une filière qui rapporte plus et qui a connu une progression de la demande. Ces deux facteurs, couplé à une production laitière stable, ont poussé les autorités à prendre les devants. Conformément aux demandes formulées par l'interprofession du lait (IP-Lait), le contingent d'importation de beurre a augmenté de 1000 tonnes le 1er juin et de 1800 tonnes le 1er septembre. En parallèle, les grands distributeurs ont été contraints d'augmenter le prix du beurre suisse, afin d'en réguler la demande.

La décision d'augmenter les importations n'a pas plu à tout le monde, une partie des productrices et producteurs de lait dénonçant une mauvaise répartition du lait à l'image de la présidente de la coopérative Lait-équitable Anne Chenevard. Celle-ci explique qu'une partie du lait suisse est destinée à des produits d'exportations, alors qu'il pourrait être affecté à la production de beurre. Le syndicat Uniterre a ainsi décrié une situation dans laquelle la Confédération ne veut pas prendre ses responsabilités en fixant un cadre pour résoudre ce problème dont IP-Lait ne s'empare pas.<sup>10</sup>

## Sozialpolitik

### Gesundheit, Sozialhilfe, Sport

#### Gesundheitspolitik

Der Bundesrat verlängerte Mitte Jahr seine **Präventionsprogramme** und setzte die Ziele bis 2012 fest. Unausgewogene Ernährung, zu wenig Bewegung, problematischer Alkoholkonsum sowie Rauchen verursachen jährlich Kosten von rund 20 Mia Fr., die mittels Präventionsmassnahmen reduziert werden können. Seine Hauptaufgabe sah der Bundesrat in der Koordination zwischen Bund, Kantonen, Nicht-Regierungsorganisationen und anderen involvierten Kreisen, in der Sicherung einer aussagekräftigen Datenlage, der Evaluation, Forschung und Definition von „Best-Practices“ sowie der Information. Er umschrieb seine Ziele in Bezug auf die nationalen Programme Alkohol, Ernährung und Bewegung, Tabak und HIV/Aids. Im Vorfeld hatte sich eine Allianz von Wirtschaftsverbänden gebildet, die gegen Teile der Präventionsmassnahmen des Bundes kämpfte. Diese Allianz umfasste 20 Verbände aus der Tabak- und Alkoholbranche sowie aus dem Bereich Handel und der Kommunikationsbranche. Ebenfalls beteiligt waren Economiesuisse, der Schweizerische Arbeitgeberverband und der Gewerbeverband. Diese Allianz engagierte sich für eine stärkere Ausrichtung der Präventionsmassnahmen auf Eigenverantwortung und Aufklärungsmassnahmen, die sich an Risikogruppen richten. Sie wandte sich gegen Eingriffe in die freie Marktwirtschaft, zusätzliche Einschränkungen der persönlichen Freiheit und Steuern.<sup>11</sup>

#### GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 01.09.2020

KAREL ZIEHLI

#### VERWALTUNGSAKT

DATUM: 18.06.2008

LINDA ROHRER

# Parteien, Verbände und Interessengruppen

## Verbände

### Industrie, Handel und Unternehmer

Auch wenn sich der Vorort für den Rebbaubeschluss ausgesprochen hatte, liessen seine im April publizierten Thesen zur Agrarpolitik erkennen, dass er in Zukunft eine **Fortsetzung der protektionistischen Landwirtschaftspolitik kaum mehr unterstützen** wird. Neben einem forcierten Strukturwandel bei den Talbetrieben forderte er den vermehrten Einsatz von produktionsunabhängigen Direktzahlungen, wobei vor allem Leistungen zugunsten des Landschafts- und Umweltschutzes honoriert werden sollten. Aussenhandelspolitisch ist es für den Vorort entscheidend, dass die Abwehrmassnahmen gegen Agrarimporte die Exportinteressen der übrigen Wirtschaft nicht gefährden. Eine weitere Erhöhung des Selbstversorgungsgrades lehnt er deshalb ab.<sup>12</sup>

POSITIONSPAPIER UND PAROLEN  
DATUM: 05.12.1990  
HANS HIRTER

1) FF, IV, 1994, p. 93 ss.; Presse des 27.5, 29.6, 26.8 (prises de positions) et 24.9.94. Il est à relever que l'ASIN ne s'est déclarée en faveur des accords du GATT qu'au mois de décembre: NZZ, 20.12.94.

2) Analyse APS des journaux 2020 – Agriculture

3) Presse des mois de janvier, février et mars 1995. Il est à noter également que le Vorort, lors de sa prise de position en faveur du projet, a mis en garde les citoyens que le rejet de ce dernier pourrait conduire les paysans à se retourner contre les accords du GATT, au sujet desquels un référendum était alors pendant: JdG, 17.2.95.

4) FF, 2002, p. 4657 ss.

5) FF, 2011, p. 2753 ; presse du 24.3 et du 29.6.11; Lib., 26.3.11; SoS, 3.6.11; 24h, 24.6.11; TA, 25.6.11.

6) BLW(2013): Bericht über die Ergebnisse der Anhörung: Ausführungsbestimmungen zur Agrarpolitik 2014-2017; NZZ, 9.4. und 22.6.13; TA, 3.7.13; NZZ, 24.10.13.

7) TA, 16.8.13; NZZ, 21.9.13; Lib, 16.10.13; Presse vom 5.11. und 6.11.13; SGT, 9.11.13; Blick, 21.11.13; LZ, 21.11.13; NZZ, 10.12. und 16.12.13.

8) Medienmitteilung Bauernverband vom 01.11.17; Medienmitteilung Bauernverband vom 28.11.17; Medienmitteilung Economiesuisse vom 01.11.17; Medienmitteilung FDP vom 01.11.17; Medienmitteilung GruDne vom 04.12.17; Medienmitteilung SVP vom 01.11.17; AZ, BZ, LT, LZ, Lib, NZZ, TA, TG, 2.11.17; AZ, 4.11.17

9) APS-Inserateanalyse vom 17.9.18; TA, 28.7.18; TG, 14.8.18; NZZ, 15.8., 17.8.18; AZ, 21.8.18; NZZ, 22.8.18; TG, 25.8.18; TZ, 26.8.18; SGT, 27.8.18; TA, 29.8.18; WoZ, 30.8.18; SoZ, 2.9.18; BLZ, 6.9.18; TG, 11.9.18; Lib, TG, 12.9.18; NZZ, SGR, 13.9.18; NZZ, 15.9., 18.9.18; AZ, LT, Lib, NZZ, TA, TG, 24.9.18; 24H, TA, TG, 25.9.18

10) RTS, 01.04.2020; RTS, 11.08.2020; RTS, 19.04.2020; RTS, 22.07.2020; NZZ, 2.4.20; So-Bli, 3.5.20; AZ, 20.5.20; Blick, 3.7.20; CdT, 18.7.20; 24H, 21.7.20; QJ, 23.7.20; Blick, 19.9., 3.10.20

11) Pressemitteilung EDI vom 18.6.08; Presse vom 30.5.08.

12) NZZ, 12.5.90 und 5.12.90; Vorort (1990) Die schweizerische Agrarpolitik im Spannungsfeld rivalisierender Interessen. Thesen des Vororts zur Agrarpolitik